

Ville de **Tinténia**
C O M M U N I C A T I O N

Tinténia communication - Juin 2024



Sommaire

MAIRIE

03 > 18

INTERCOMMUNALITÉ

19

VILLE

20 > 31

ASSOCIATIONS

32 > 39

ENSEIGNEMENT

40

PROFESSIONNELS

41

Merci à toutes celles et ceux qui ont rédigé les articles et fourni les éléments visuels dans ce numéro.

- > Directeur de la publication : Christian Toczé, Maire
- > Comité de Rédaction : Commission communication
- > Création et Mise en page : Cocktail Graphic (Longaulnay)
- > Impression : Imprimerie Atimco
- > Photos : Paris Brest Paris / Commune / @freepik
- > Nombre d'exemplaires : 2 000
- > Dépôt légal : Juillet 2008

> LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS



Christian TOCZÉ
Maire de Tinténiac
Tous les jours
sur RDV uniquement

Pour rencontrer le Maire ou les adjoints, veuillez à prendre rendez-vous à l'avance, soit à l'accueil de la Mairie (02 99 68 18 68) soit directement par courrier électronique : nom.prenom@tinteniac.fr



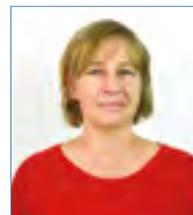
Frédéric BIMBOT
1^{er} Adjoint
Urbanisme - Communication
Le vendredi, toute la journée



Nathalie DELVILLE
2^{ème} Adjointe
Vie Associative
Le mercredi après-midi



Rémi LEGRAND
3^{ème} Adjoint
Voirie - Travaux
Le samedi matin



Isabelle GARÇON
4^{ème} Adjointe
Enfance - Jeunesse
Le mardi après-midi



Blaise TOUZARD
5^{ème} Adjoint
Finances
Les lundi ou jeudi matin



Marie-Laure PARPAILLON
6^{ème} Adjointe
Ecologie - Citoyenneté
Le vendredi après-midi



Régis BOLIVARD
7^{ème} Adjoint
Commerce - Tourisme
Le lundi matin



Stéphanie GIOT
8^{ème} Adjointe
Solidarité - Action Sociale
le samedi matin

> LIVRET D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

Un livret d'accueil et d'information est disponible en Mairie. Il contient de nombreux renseignements pratiques sur la commune.

> MAIRIE DE TINTÉNIAC

12 rue Nationale - BP 17 - 35190 Tinténiac
Tél.: 02 99 68 18 68 - Fax : 02 99 68 05 44
accueil@tinteniac.fr - www.tinteniac.fr

Ce numéro de Tinténiac-Communication est imprimé avec des encres végétales, sur papier recyclé.

Édito

Voici déjà 4 ans que nous sommes en fonction dans notre belle commune et à travers ce bulletin municipal, nous avons choisi de faire un "zoom" sur les chantiers ou travaux que nous avons initiés ces dernières années et qui ont abouti ou sont sur le point de l'être. Cela permet de mesurer le chemin parcouru, même si nous sommes conscients qu'il y a encore beaucoup à faire.

Pour mémoire, nous avons notamment réalisé :

- l'extension de la Maison de l'Enfance et de son périmètre ainsi que le remplacement de sa chaudière ;
- la réhabilitation des deux terrains de tennis et le changement de la surface de jeu en terre battue ;
- la finalisation de la construction de l'Espace Jeunesse ;
- la pose de nombreux abris vélos ;
- l'isolation des combles et l'isolation par l'extérieur du bâtiment de l'école élémentaire René-Guy Cadou ;
- l'isolation de l'ex-Syndicat d'Initiative, avec l'installation d'un chauffage par pompe à chaleur ;
- l'isolation complète de la salle des sports communale pour le confort des scolaires et des sportifs ;
- la création de nouveaux espaces pour les sépultures dans l'ancien cimetière ;
- la création d'un plateau technique pour remplacer celui de la rue du Champ de Foire.

À notre arrivée, deux urgences s'imposaient en termes de dignité humaine. La première, en pleine période de Covid-19, était de créer de nouveaux emplacements au cimetière (cavernes, columbarium, jardin du souvenir) dont les besoins n'avaient pas été anticipés. La seconde concernait les conditions de travail des agents techniques, pour qui il était impératif d'aménager des vestiaires dignes de ce nom, pour leur offrir un lieu adéquat pour se changer et se préparer, tant les conditions précédentes étaient déplorables.

Ensuite, pour améliorer les équipements pour nos jeunes, nous avons achevé l'agrandissement de l'Espace Enfance et nous avons dû reprendre "à bras le corps" le chantier de l'Espace Jeunesse, qui vient tout juste d'être terminé.

Notre obtention du Label "Petites Villes de Demain" nous a permis, entre autres, de réaliser un audit général des bâtiments communaux, notamment sur le confort thermique, et d'obtenir des subventions de l'État pour des travaux d'isolation, dont le montant s'est élevé à 291 445 €, hors subventions. Ces travaux nous permettront, année après année, de substantielles économies de fonctionnement qui seront bien utiles pour le quotidien des Tinténiacais.

Un autre projet majeur a été la rénovation du quartier de Tréfendel, l'un des plus anciens de la commune, qui n'avait pas connu de travaux significatifs depuis des décennies. Les rues de Tréfendel, Victor Segalen et une partie du Boulevard Tristan Corbière ont fait l'objet de travaux conséquents : réfection des trottoirs, de la voirie, des réseaux d'eau, d'électricité et de fibre optique, de l'assainissement, des lampadaires urbains, des parkings, des espaces verts, ainsi que les branchements chez les particuliers. On peut dire ainsi que tout a été "remis à neuf", ce pour un montant de 463 833 €. Une inauguration aura lieu le samedi 6 juillet 2024, et un reportage détaillé sera publié dans le bulletin municipal de septembre prochain.



Le Maire,
Christian Toczé

Nous venons aussi de terminer une petite extension à l'arrière de la Mairie pour récupérer un bureau et offrir aux agents un espace de restauration plus convivial. Ces travaux incluent un accès PMR à la salle du Conseil Municipal, pour lequel il ne manque plus que l'élévateur. Nous avons également travaillé avec la Communauté de Communes Bretagne Romantique pour équiper nos établissements recevant du public (ERP) de défibrillateurs cardiaques. Nous aimerions à l'avenir en installer au moins un par quartier, car actuellement, tous ces appareils sont concentrés en centre-ville.

Pour 2024 et 2025, deux chantiers indispensables retiennent toute notre attention : la réhabilitation complète des vestiaires du stade municipal et l'extension du cimetière communal. Les vestiaires devraient être terminés fin 2024 ou début 2025, tandis que le cimetière fera l'objet d'une deuxième phase en 2025.

Enfin, pour redynamiser notre centre-ville historique, nous avons lancé une étude pour la rénovation de la place André Ferré. C'était une promesse de notre équipe en 2020, fondée sur une conviction (validée par les électeurs), qu'une commune comme la nôtre doit prendre soin de son cœur de bourg pour conserver son âme et son harmonie.

Depuis le départ, ce projet est basé sur la concertation et la prise en compte des attentes et des intérêts de tous. La revitalisation de notre centre-ville est un enjeu majeur et collectif pour l'avenir de notre commune. C'est pourquoi nous sommes particulièrement attentifs aux compromis à trouver pour travailler en bonne intelligence, tous ensemble et de concert, au sein du Conseil Municipal et avec les habitants. J'y veille personnellement !

Vous trouverez d'autres informations importantes dans ce bulletin, sur le budget voté, les travaux de voirie envisagés, le nouveau dispositif d'éco-garde sur la commune, la cantine scolaire et les travaux paysagers à l'école... Et comme toujours, de nombreuses informations sur nos associations locales, toujours aussi dynamiques, imaginatives et riches d'initiatives.

Je vous souhaite un bel été et j'espère que nous aurons l'occasion de nous croiser à l'occasion des nombreux événements qui s'annoncent, notamment la Fête de la Musique, le Feu d'Artifice et le Bal du 13 juillet et les désormais traditionnels Vendredis de l'Eté.

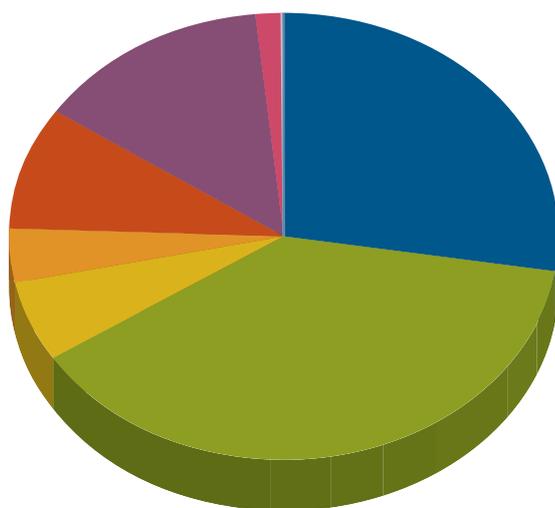
Christian Toczé

Budget Primitif 2024 de la commune

Le Budget Primitif 2024 est le document budgétaire qui indique les prévisions de dépenses et de recettes du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année 2024. Voir explications complémentaires en page 8.

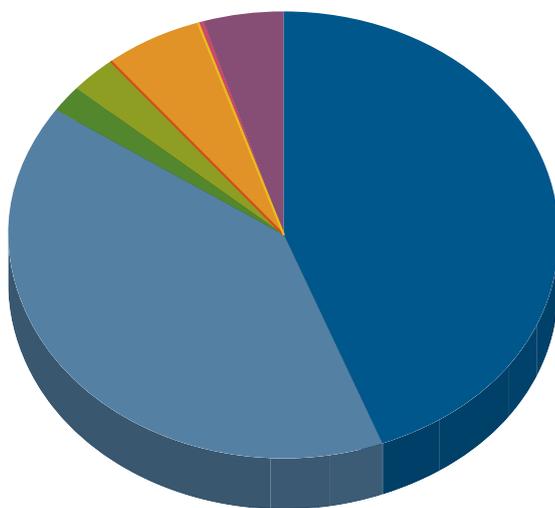
FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES : 4 000 458,18 €



- 011 - Charges à caractère général
1 104 339,00 € (27,61%)
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
1 530 000,00 € (38,25%)
- 014 - Atténuations de produits
236 200,00 € (5,90%)
- 023 - Virement à la section d'investissement
153 633,18 € (3,84%)
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
360 000,00 € (9,00%)
- 65 - Autres charges de gestion courante
550 268,00 € (13,76%)
- 66 - Charges financières
64 950,00 € (1,62%)
- 67 - Charges exceptionnelles
500,00 € (0,01%)
- 68 - Dotations aux provisions et dépréciations
568,00 € (0,01%)

LES RECETTES : 4 000 458,18 €

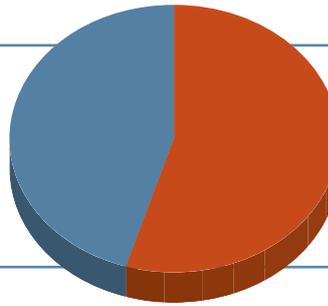


- 731 - Fiscalité locale
1 775 987,00 € (44,39%)
- 74 - Dotations, subventions et participations
1 607 776,00 € (40,19%)
- 75 - Autres produits de gestion courante
80 500,00 € (2,01%)
- 002 - Résultat de fonctionnement reporté
106 639,18 € (2,67%)
- 77 - Produits spécifiques
500,00 € (0,01%)
- 73 - Impôts et taxes
232 866,00 € (5,82%)
- 013 - Atténuations de charges
1 000,00 € (0,02%)
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
11 000,00 € (0,27%)
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses
184 190,00 € (4,60%)



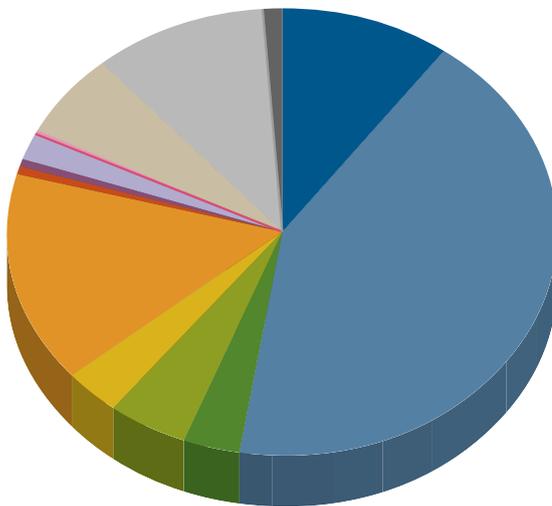
Budget total :
7 288 884,15 €

Fonctionnement
4 000 458,18 €
(54,88%)



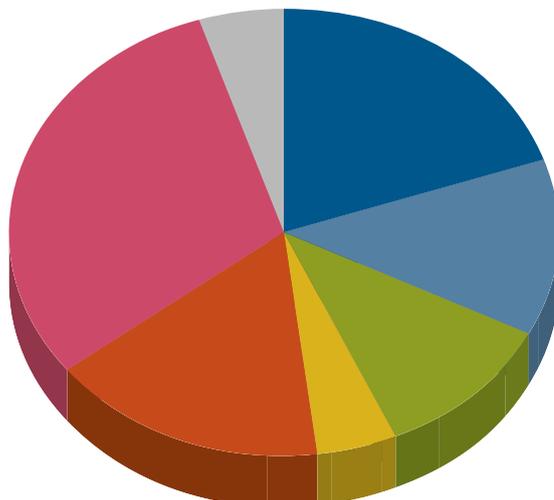
Investissement
3 288 425,97 €
(45,11%)

LES DÉPENSES : 3 288 425,97 €



■ 16 - Remboursement d'emprunts et dettes	366 000,00 € (11,13%)
■ OP 218 - Salle de sports / terrains	1 558 713,25 € (47,40%)
■ OP 28 - Matériel et mobilier	122 540,70 € (3,73%)
■ OP 29 - Bâtiments Communaux	172 370,49 € (5,24%)
■ OP 215 - Etudes urbanisme	120 000,00 € (3,65%)
■ OP 30 - Voirie	561 612,31 € (17,08%)
■ OP 31 - Centre technique municipal	20 000,00 € (0,61%)
■ OP 32 - Espace jeunes et associatif	18 504,36 € (0,56%)
■ OP 33 - Projet de l'Isle Adam	66 900,00 € (2,03%)
■ OP 44 - Acquisition de terrain	5 000,00 € (0,15%)
■ 040 - Opération d'ordre - Transfert entre section	11 000,00 € (0,33%)
■ OP 45 - Cimetière	225 464,86 € (6,86%)
■ 001 - Remboursement d'emprunts et dettes	366 000,00 € (11,13%)
■ 10 - Dotation et fonds divers	5 000,00 € (0,15%)
■ 204 - Subvention d'équipement versée	35 320,00 € (1,07%)

LES RECETTES : 3 288 425,97 €



■ 16 - Emprunts et dettes assimilées	656 906,62 € (19,98%)
■ 024 - Produits de cession des immobilisations	412 000,00 € (12,53%)
■ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	360 000,00 € (10,95%)
■ 021 - Virement de la section de fonctionnement	153 633,18 € (4,67%)
■ 10 - Dotations, fonds divers et réserves	540 075,91 € (16,42%)
■ 13 - Subventions d'investissements	1 009 983,32 € (30,71%)
■ 001 - Solde d'exécution reporté (excédent d'investissement)	155 826,94 € (4,74%)

Extrait des travaux du Conseil Municipal (Janvier-Mai 2024)

Conseil du 19 Janvier 2024

■ Règlement d'attribution de subventions aux associations

Sous l'impulsion de Mme Nathalie Delville, 2^{ème} adjointe, un travail de rédaction d'un règlement d'attribution de subventions aux associations a été mené en 2023, en concertation avec les associations tinténiacoises. Ce document écrit est destiné à guider les associations dans leurs demandes de subventions communales et identifie clairement le déroulement de la procédure et les exigences pour les associations. *Le règlement a été adopté à l'unanimité.*

■ Adhésion au dispositif "éco-garde" en Ille-et-Vilaine

Une association de Montfort-sur-Meu propose aux communes d'Ille-et-Vilaine qui le souhaitent, des conventions de mise à disposition d'une brigade d'éco-gardes assermentés. M. le Maire précise que l'adhésion annuelle à ce dispositif coûte 100 € + 1 € par habitant. *La proposition est adoptée à l'unanimité. [NB : Les missions et les domaines d'intervention des éco-gardes sont détaillés en page 13 du présent bulletin municipal]*

■ Rénovation de l'éclairage public

M. Rémi Legrand, 3^{ème} adjoint, informe le Conseil que le Syndicat d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35) propose des plans de rénovation permettant de remplacer en 3 ans l'ensemble de l'éclairage public de la commune par des LED, avec étalement du financement de l'opération sur 10 ans. Pour Tinténiac, le coût est estimé à 132 367,93 € par an, sachant qu'en contrepartie la consommation annuelle d'électricité pour l'éclairage public passerait de 50 000 à 20 000 € environ et les coûts de maintenance diminueraient de 22 300 à 15 700 €. Il serait en outre possible d'obtenir une subvention de 20% du "Fonds Vert".

Le projet est approuvé à l'unanimité.

Conseil du 23 Février 2024

■ Restauration scolaire : renouvellement du dispositif à 1€

Par une délibération du 19 février 2021, le Conseil Municipal avait engagé pour une période de 3 années la commune dans un nouveau dispositif d'Etat permettant aux familles situées dans la 1^{ère} tranche de quotient familial, de bénéficier d'un tarif de 1 € pour les repas à la cantine scolaire des écoles publiques maternelles

et élémentaires. Par délibération du 23 février 2024, le *Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de renouveler cet engagement à partir du 1^{er} avril 2024.*

■ Réhabilitation d'une plaque de cochers

Les plaques de cochers sont les ancêtres des panneaux indicateurs routiers. Il en existe une, en fonte, en mauvais état, rue du Puits Robidou. L'association "Henri Brouillant" s'est proposée de restaurer la plaque, la commune s'engageant simplement à verser 20 € pour l'achat de fournitures et à prendre en charge son envoi dans le Loiret. *Proposition adoptée à l'unanimité.*

Conseil du 22 Mars 2024

■ Compte Financier Unique 2023 de la commune

Depuis le 1^{er} Janvier 2024, le compte financier unique (CFU) est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

M. Blaise Touzard, 5^{ème} adjoint, a présenté les résultats du CFU pour l'année 2023, lesquels s'établissent comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RÉALISATION DE L'EXERCICE 2023		
<i>Dépenses</i>	3 500 478,97 €	1 611 477,69 €
<i>Recettes</i>	3 909 840,96 €	1 800 847,59 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023		
	409 361,99 €	189 369,90 €
REPORT DE L'EXERCICE 2022		
<i>Dépenses</i>		33 542,96 €
<i>Recettes</i>	47 277,19	
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2023		
	456 639,18 €	155 826,94 €
RESTES À RÉALISER 2023		
<i>Dépenses</i>		901 323,73 €
<i>Recettes</i>		742 080,49 €

Il est constaté que les résultats de clôture 2023 de la commune sont :

- section de fonctionnement : + 456 639,18 €
- section d'investissement : + 155 826,94 €

Le CFU 2023 est approuvé à la majorité absolue (6 abstentions de l'opposition) et en l'absence de M. le Maire qui est tenu de quitter la salle au moment du vote du CFU, en vertu de l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conseil du 10 Avril 2024

Budget primitif 2024 de la Commune

M. Blaise Touzard, 5ème adjoint, présente le budget primitif 2024 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- section de fonctionnement : 4 000 458,18 €
- section d'investissement : 3 288 425,97 €

Les diagrammes en pages 4 et 5 du présent bulletin détaillent la façon dont les dépenses et les recettes sont ventilées.

Le budget est adopté à la majorité absolue (6 voix contre de l'opposition).

Participation aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole Notre-Dame

Comme chaque année et en application du principe de parité entre école publique et école privée, la commune verse à l'AEPEC Notre-Dame une participation au prorata du nombre d'élèves de Tinténiac fréquentant l'école Notre-Dame en maternelle et en élémentaire.

Par une délibération du 28 septembre 2007, le conseil Municipal a spécifié que la commune calcule cette contribution sur le coût d'un élève de maternelle et d'élémentaire de l'école publique ressortant du dernier CFU.

Pour l'année 2023, le coût par élève à l'école René-Guy Cadou s'établit à 1829,11 € en maternelle et à 724,65 € en élémentaire (pour respectivement 98 élèves en maternelle et 171 élèves en élémentaire).

Sur la base de 43 élèves de Tinténiac en maternelle et de 100 en élémentaire à l'école Notre-Dame, la commune décide de verser la somme de $43 \times 1829,11 \text{ €} + 100 \times 724,65 \text{ €} = 151\,116,73 \text{ €}$ à l'AEPEC Notre-Dame au titre de l'année 2024.

Approbation à l'unanimité.

Aide à la restauration des élèves de l'Ecole Notre-Dame

En application du principe de parité entre école publique et école privée, la commune verse chaque année une aide à l'Ecole Notre-Dame au prorata du nombre d'élèves de Tinténiac fréquentant la cantine. Cette aide s'élevait à 0,341 € par repas au titre de l'année 2023 et est portée à 0,350 € au titre de 2024,

pour tenir compte de la variation de l'indice des prix à la consommation sur un an, à savoir 2,9 % (de février 2023 à février 2024).

Approbation à l'unanimité.

Montant de la participation à verser à la Caisse des Ecoles

Il est proposé de verser une subvention de 33 138 € à la Caisse des Ecoles au titre de l'année 2024.

Approbation à l'unanimité.

Participation des communes voisines pour les élèves scolarisés à l'école publique

Les communes voisines ayant des élèves scolarisés à l'école publique René-Guy Cadou de Tinténiac participent aux frais de fonctionnement de cet établissement, sur la base de 80 % du coût par élève sur l'année écoulée (délibération du 2 avril 2010).

Pour l'année scolaire 2023-2024, les participations des communes voisines sont donc fixées comme suit (approbation à l'unanimité) :

- $1\,829,11 \text{ €} \times 0,80 = 1\,463,28 \text{ €}$ par élève de maternelle
- $724,65 \text{ €} \times 0,80 = 579,72 \text{ €}$ par élève en élémentaire

Montant de la participation à verser au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Il est décidé de verser une subvention de 12 000 € au CCAS de Tinténiac au titre de l'année 2024 (la participation de 2023 ayant été de 10 000 €).

Approbation à la majorité absolue (6 votes contre de l'opposition).

Taux des impôts locaux communaux 2024

Le taux des impôts locaux communaux reste inchangé pour l'année 2023.

Approbation à l'unanimité.

	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Taxe d'habitation	15,79 %	15,79 %	15,79 %
Taxe foncière bâtie	42,61 %	42,61 %	42,61 %
Taxe foncière non-bâtie	48,68 %	48,68 %	48,68 %

La taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Conseil du 24 Mai 2024

■ Subventions aux associations

Présenté par Mme Nathalie Delville, 2ème adjointe, le tableau ci-dessous résume les montants attribués aux associations pour l'année 2024 (en comparaison à 2023).

Type d'association	Montant en 2023	Montant en 2024
Associations scolaires	750 €	2 870 €
<i>Subvention exceptionnelle à l'APE René-Guy Cadou</i>		
Associations sociales, familiales et solidaires	2 200 €	2 200 €
<i>Dont 500 € aux Restos du Cœur</i>		
Associations sportives	17 907 €	17 134 €
Associations culturelles et assimilées	14 850 €	13 850 €
Tourisme	800 €	800 €
Associations patriotiques	30 €	30 €
Fêtes et animations	3 200 €	1 450 €
<i>Pas de subvention de l'UCIAPL demandée cette année</i>		
Nature et ruralité	300 €	3 924 €
<i>Subvention bisannuelle de 3 774 € pour le Comice Agricole</i>		
Total	40 037 €	42 758 €

Approbation à l'unanimité [Trois élus ne prenant pas part au vote, pour conflit d'intérêt]

Le détail des subventions attribuées à chaque association est consultable sur : <https://www.tinteniatic.fr/wp-content/uploads/2024/01/D%C3%A9lib240524-4-Subventions-annuelles-aux-associations.pdf>

■ Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

M. Frédéric Bimbot, 1^{er} adjoint, a présenté au Conseil Municipal le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), tel qu'il a été arrêté par la Communauté de Communes Bretagne Romantique (CCBR) le 29 février 2024 après un processus d'élaboration débuté en juin 2018. L'ensemble des 25 communes de la CCBR a été associé à ce projet au travers d'un Comité de Pilotage qui a réuni régulièrement des élus communaux tout au long du processus.

Le PLUi répond à 11 orientations déclinées selon 3 axes résultant d'un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui reflète les besoins et les spécificités du territoire et où Tinténiac occupe une position particulière de pôle communautaire.

Sous réserve de l'approbation définitive de ce PLUi, la commune de Tinténiac bénéficierait d'ici 2035 d'une capacité de développement de 6,5 ha de logements, de 13 ha d'activités économiques et de 1,2 ha d'équipements. Conformément aux objectifs nationaux de sobriété foncière, les secteurs d'habitations de notre commune devront prévoir 25 à 30 logements à l'hectare, dont 20 % de logements sociaux.

Après plusieurs réunions d'échanges et d'ajustements avec la CCBR, la commission urbanisme de Tinténiac a émis un avis favorable au projet de PLUi, accompagné d'observations mineures ne remettant pas en cause son économie générale. La commune souhaite notamment la définition d'une OAP (Opération d'Aménagement et de Programmation) permettant de faire évoluer le secteur de l'ancienne MJC, rue du Prieuré, en la dotant d'aménagements d'intérêt général pour les transports publics.

Le Conseil Municipal a exprimé son approbation à l'unanimité, moins une abstention.

Tous les documents relatifs au PLUi seront consultables à partir du 24 juin en Mairie et sont déjà accessibles en ligne (voir QR code page ci-contre). L'enquête publique se déroulera du 24 juin au 25 juillet et vous pourrez rencontrer le Commissaire Enquêteur à n'importe quels des lieux et dates listés.

Date des prochains conseils Municipaux :
Vendredis 21 juin, 12 juillet, 20 septembre
En Mairie, Salle du Conseil, à 19h00

DU 24 JUIN AU 25 JUILLET 2024

Prenez part à l' **ENQUÊTE PUBLIQUE** du**Plan Local d'Urbanisme intercommunal****Où consulter le dossier complet ?**

Mairie de Tinténiac

à partir du 24 juin

EN LIGNEen scannant
le QR code
ci-contre :**Quand rencontrer les commissaires enquêteurs ?****La Chapelle-aux-Filtzméens**Communauté de communes
et siège de l'enquête publique

- Le lundi 24 juin de 09h à 12h
- Le jeudi 25 juillet de 09h à 12h

**Mairie de Tinténiac**

- Le lundi 24 juin de 14h à 17h
- Le vendredi 19 juillet de 09h à 12h

**Mairie déléguée de Lanhélin
(Mesnil Roc'h)**

- Le jeudi 27 juin de 9h à 12h
- Le mardi 9 juillet de 14h à 17h

**Mairie de Combourg**

- Le jeudi 4 juillet de 14h à 17h
- Le mardi 16 juillet de 14h à 17h

**Mairie de La Baussaine**

- Le vendredi 5 juillet de 14h à 17h
- Le lundi 22 juillet de 9h à 12h

**Mairie de Cuguen**

- Le jeudi 27 juin de 14h30 à 16h30
- Le jeudi 4 juillet de 9h à 12h

**Mairie de Dingé**

- Le vendredi 5 juillet de 9h à 12h
- Le mardi 9 juillet de 9h à 12h

**Mairie de Pleugueneuc**

- Le mardi 16 juillet de 9h à 12h
- Le lundi 22 juillet de 14h à 17h

• d'infos : urbanisme.bretagneromantique.fr

L'extension du Cimetière Communal : un projet crucial pour la commune

A notre arrivée à la mairie en mai 2020 nous étions en pleine période de pandémie. Nos incertitudes face à cette maladie et les nombreux décès au niveau national, nous ont fait craindre le pire pour notre communauté, au regard d'un potentiel besoin d'emplacements d'inhumation. En effet, à notre grande surprise, il ne restait que des concessions très difficiles d'accès dans l'ancien cimetière et seulement deux concessions dans le cimetière du haut. Par ailleurs, une seule place était disponible dans les columbariums.

Dès 2021, nous avons décidé d'abattre l'ancienne haie le long du mur intérieur, côté rue du Point du Jour, pour y installer une quinzaine de cavurnes pouvant accueillir chacune quatre urnes. Nous avons créé un jardin du souvenir permettant de recevoir directement les cendres des défunts, avec un petit mur en granit pour y inscrire leurs noms. Nous avons fait mettre un quatrième columbarium près des trois autres avec 8 emplacements possibles. Cette première phase de travaux a été complétée par un repositionnement de la fontaine ainsi qu'une reconfiguration du carré militaire.

La deuxième phase, consiste à entreprendre l'extension et la modernisation du cimetière sur l'emplacement de l'ancien terrain technique communal. Le Cabinet "Atelier du Marais" a été choisi pour mener l'étude et la conception du projet et l'entreprise Even SAS de Pleurtuit a été lauréate de l'appel d'offres pour les travaux. La première tranche, de cette deuxième phase, démarrée en décembre 2023, représente un investissement pour la commune de 238 490,82 € TTC.

Voici un aperçu des aménagements réalisés ou prévus :

A) LE MUR D'ENCEINTE DU CIMETIÈRE :

1) Des murs en moellon et un grillage en treillis soudé

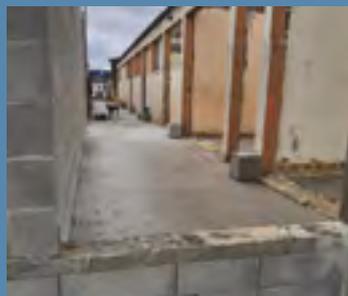
Pour assurer une délimitation sécurisée et esthétique de notre cimetière, un mur en moellon a été érigé le long de la rue Saint-Pair par l'entreprise de maçonnerie JMV Maçonnerie de Tinténiac, sous-traitant de Even SAS. Pour ce faire, l'entreprise a utilisé les pierres démontées de l'enceinte actuelle. Ce mur renforce l'aspect visuel tout en offrant une barrière solide et durable. Il sera prolongé par une clôture en treillis soudé, le long de la rue du Champ de Foire, qui vise à protéger le cimetière tout en préservant son caractère ouvert et accessible. L'accès principal se fera par un portail en métal au centre d'un mur d'entrée en moellon également.



Le montage du nouveau mur d'enceinte par MM. Jourdan et Chauvin de l'entreprise JMV Maçonnerie de Tinténiac



Salle du club House et Buvette



Le couloir entre la rénovation et l'extension



Sanitaires et douches

Rénovation et extension des

Démarrés à la mi-janvier 2024 les travaux d'extension et de rénovation des vestiaires du stade sont bien avancés maintenant. Le gros œuvre est pratiquement terminé et la charpente vient d'être posée. Viendront ensuite les fermetures extérieures et la pose de la toiture pour mettre le bâtiment hors d'eau.

Ce chantier a besoin d'une coordination très poussée. C'est ainsi que l'architecte Benoit Viart, l'OPC David Adeux, le directeur des services techniques Dominique Fourgeroux, la Socotec représentée par Guénola Pasquier, l' élu en charge du suivi des travaux Roger Quenouillère et Monsieur le Maire se retrouvent tous les vendredis matin sur place au stade, avec les entreprises concernées.

L'architecte, après avoir conçu le projet, collabore durant cette phase de travaux avec les entrepreneurs impliqués dans ce bâtiment. Il veille à ce que tous travaillent



2) Création d'un Escalier Rue Saint-Pair

Pour faciliter l'accès aux différentes parties du cimetière et profiter des stationnements existants de la rue Saint-Pair, un escalier donnant sur cette rue a été construit. Un portillon métal assurera la sécurité et l'intimité des lieux.

B) L'INTÉRIEUR DU CIMETIÈRE

1) Un réseau de conduite d'eau, et des bornes fontaines

L'installation d'un réseau de conduite d'eau, accompagné de deux bornes fontaines, garantira un approvisionnement en eau adéquat pour l'entretien des lieux et l'utilisabilité par les visiteurs.

2) De très nombreuses plantations et un cheminement terre/pierre

Environ 615 végétaux seront plantés dans l'enceinte du cimetière : des arbres tiges, des arbres cépées, des arbustes, des carpinus (charmilles) et enfin des vivaces. Le cheminement sera en terre/pierre mais comportera des dalles sur la voirie principale.

3) Création de nombreux emplacements et pose d'une vingtaine de cavurnes

L'extension du cimetière permettra d'avoir, sur cette première tranche, 103 concessions possibles. Toute la surface sera engazonnée. En réponse à la demande croissante de solutions d'inhumation alternatives, 21 cavurnes seront également installées. Ces sépultures offriront une option respectueuse de l'environnement tout en préservant l'esthétique du cimetière.

C) UNE DEUXIEME TRANCHE EN 2025

Cette première tranche, d'importance capitale pour notre commune, sera suivie en 2025 de plusieurs

travaux complémentaires. Il s'agira de l'aménagement d'un parking, de la création d'un columbarium (moins important que prévu initialement au regard de la demande), d'un préau commémoratif sonorisé, de nouvelles cavurnes, ainsi que la création de deux carrés confessionnels et de quelques emplacements supplémentaires.

L'extension du cimetière communal est bien plus qu'un simple projet d'infrastructure ; c'est un témoignage de notre engagement envers nos concitoyens, passés et présents. Nous sommes convaincus que ces améliorations contribueront à créer un environnement serein et respectueux, où chacun pourra se recueillir en toute quiétude.



La future allée centrale



Vue aérienne de l'ancien cimetière et du terrain technique

vestiaires du stade

ensemble de manière harmonieuse. Il supervise la construction, vérifie la qualité des travaux et gère les éventuels problèmes qui surviennent pendant la réalisation. Son objectif est d'arriver au projet qu'il a imaginé il y a de cela 3 ans déjà.

Le rôle de l'OPC est important. Son acronyme signifie : Ordonnancement, Pilotage et Coordination. C'est un professionnel qui intervient sur le chantier en collaboration et en complément de l'architecte. Il occupe un rôle central dans le suivi de chantier puisqu'il doit s'assurer que les travaux soient réalisés dans les temps et le budget prévu.

Le bureau de contrôle technique SOCOTEC, s'assure de la bonne conformité de la réalisation des travaux au DTU (Document Technique Unifié) en cours dans le Bâtiment. Il contrôle l'aspect règlementaire de la sécurité incendie et

de l'accessibilité aux personnes handicapées. Il valide les décisions et les choix techniques ainsi que les matériaux proposés par les entreprises et l'architecte. Son rôle est primordial pour accueillir nos jeunes en toute sécurité dans ce nouveau bâtiment.

Un compte-rendu de ces réunions est élaboré chaque semaine et remis à tous les intervenants. Ce dernier tient compte des avancées du chantier, de la présence des entreprises et du nombre de salariés qu'elles mettent à disposition. Les remarques, malfaçons, ajouts, modifications proposées y sont annotés.

Il n'est pas inutile de rappeler que pour ce dossier phare de notre mandat, nous avons obtenu 76,40 % (du montant total HT) de subventions de l'Etat, de l'Agence Nationale du Sport, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de la Ligue de Football, ce qui est exceptionnel.

Végétalisation de la cour de l'école

Les élus de deux commissions, Environnement et Affaires scolaires, ont proposé un groupe de travail avec les enseignants de l'école René-Guy Cadou et des parents élus au Conseil d'École, afin d'élaborer un projet de végétalisation des cours de l'école. Fortement portée par la directrice, cette action a pour objet de repenser les aménagements des cours en créant des espaces de jeux et d'activités mixtes, ainsi que de proposer des espaces de fraîcheur dans ces zones particulièrement chaudes car orientées au sud et bitumées.

Dans la cour de l'école maternelle.

Le service des Espaces verts a créé un verger au sein de l'école. Les agents y ont planté des framboisiers, des myrtilles, du cassis et des groseilliers grappe, plantations auxquelles ont participé les élèves de différentes classes. Un espace précédemment bâché a été revégétalisé et un arbre déplacé. Un poirier et un noisetier ont été plantés.

Dans la cour de l'école élémentaire.

Un espace de copeaux thermotraités a été aménagé. L'intégration d'un espace végétalisé et clôturé a permis d'agrandir la cour. Des petits bacs de plantations ont vu le jour et deux arbres ont été plantés.

Deux bancs en bois remplacent maintenant des anciens bancs en béton.

Tous les travaux ont été réalisés en régie par les services techniques communaux, pour un coût total de 14 498 €, hors frais de personnel. La commune a bénéficié de 1 000 € de subvention par la Communauté de Communes pour ce projet de végétalisation, dans le cadre de la politique de transition écologique et énergétique de la Bretagne Romantique.

Dans les années futures, ce projet de végétalisation va encore évoluer et de nouvelles plantations vont être ajoutées.

Nous remercions les agents de la commune pour leur implication dans ce projet et la mise en œuvre des différents travaux. La transformation des cours de l'école n'en est qu'à sa première phase et ce projet va continuer à évoluer.



L'aménagement du talus



La pose d'un nouveau jeu



L'espace à copeaux



L'agrandissement végétalisé



Les bacs à planter



Un fruitier dans le verger de l'école

Un dispositif d'éco-garde sur la commune



Monsieur Cohan – Eco-Garde



F. Bimbot, C. Toczé, D. Fourgeroux et R. Bolivard lors de la rencontre avec M. Cohan

Depuis le 1^{er} mars dernier, la commune est adhérente au dispositif "éco-garde" basé à Montfort sur Meu. Il s'agit d'une mission de police rurale communale et de protection de l'environnement.

Monsieur Denis Cohan, son responsable, en est le référent pour la commune de Tinténiac. Officier de Police Judiciaire en matière d'environnement, il est assermenté auprès du Préfet et du Procureur de la République.

Début mai, il est venu en mairie exposer son rôle et ses missions aux élus et au personnel en charge des services de notre collectivité, avant d'être présenté au Conseil Municipal de juin.

Comme expliqué par Monsieur Cohan, le dispositif d'éco-garde n'est pas un service d'urgence mais un service d'assistance dans tout ce qui relève de la police du Maire soit 150 à 180 domaines d'intervention. Par contre, le maintien de l'ordre ne fait pas partie de ses missions, de même qu'il n'est pas un vigile ou encore un service de sécurité.

Les missions de l'Eco-Garde.

L'éco-garde est chargé de missions de service public au service de la collectivité. Ses missions peuvent être résumées de la façon suivante :

- Assurer la protection de l'Environnement,
- Mettre en œuvre une mission de Police Rurale, c'est-à-dire proche de celle d'un garde-champêtre,
- Sensibiliser les habitants par la pédagogie,
- Rechercher et faire cesser une infraction.

Une présence de proximité.

L'éco-garde travaille pour améliorer la qualité de vie des habitants et pour assurer leur sécurité. Il n'est pas là pour sanctionner systématiquement.

Domaines d'intervention.

• Conservation du domaine public et routier.

Il intervient principalement sur des signalements ou des demandes provenant des élus et des agents communaux. Son activité sur la commune se fait sous la forme de patrouilles régulières. (En véhicule, moto ou VTT ...)

Il peut intervenir sur la conservation du domaine public et routier ainsi que pour la police de la voirie. Cela peut concerner entre autre, les stationnements gênants de véhicules, les voitures "ventouses", etc ... Dans ce cas, le préalable est de rencontrer les propriétaires lorsqu'ils sont identifiés.

• Protection de l'environnement.

Dans le registre de la protection de l'Environnement, son travail débute par un procès-verbal de constatation, par exemple sur les dépôts sauvages, les micro-déchets, les infractions au respect de la faune et de la flore, la police de la pêche et de la chasse.

Si la verbalisation peut être une arme efficace, l'éco-garde privilégiera dans un premier temps une démarche pédagogique ferme pour mettre fin à l'infraction. Nous vous remercions de réserver un bon accueil à notre Eco-Garde, M. Cohan, et sommes convaincus que sa présence et son savoir-faire aideront à préserver notre environnement et à améliorer notre cadre de vie.

Réalisations achevées et travaux en cours

• Un nouvel éclairage pour le parking de l'espace Ille-et-Donac

L'éclairage public du parking de l'espace Ille-et-Donac ainsi que celui de la Rue St Mirel ont été entièrement rénovés et repensés. Des minuteries ont été installées dans l'espace Ille-et-Donac afin de réguler au mieux l'utilisation des lampadaires tout en sécurisant les entrées et sorties des activités liées à cette salle.



• Installation de tables de pique-nique, de nouveaux jeux et de bancs dans la commune

Une table de pique-nique ainsi que deux jeux pour les tout-petits viennent d'être installés dans le parc Fellicité Laménais. Ce nouvel aménagement fait le bonheur de beaucoup de familles et de jeunes qui se retrouvent volontiers dans ce lieu de détente.



Des tables de pique-nique couvertes ont également pris place à proximité du skate park. Fin 2024, un jeu de type "araignée" d'une hauteur de 5 mètres environ va être installé à proximité de l'espace enfance et de l'espace jeunesse pour petits et grands acrobates.

Dans le cadre du dispositif argent de poche du mois d'avril, les jeunes ont pu rénover une dizaine de bancs qui vont être réinstallés dans différents endroits de la commune.

Encore merci à nos jeunes pour leur investissement et l'énergie déployée durant ces actions.



• Camping : installation d'un bungalow sanitaire et acquisition d'une cabane-étape

Pour des raisons budgétaires, le projet de rénovation des sanitaires du camping a été reporté. En attendant, la municipalité a choisi de louer et d'installer à titre saisonnier un bungalow sanitaire équipé de 6 douches pour accueillir les campeurs dans de bonnes conditions. La commune a également fait l'acquisition d'une cabane-étape pour héberger les randonneurs du canal.



Elle comprend un couchage 2 places, une petite table et une alimentation électrique pour l'éclairage et la recharge des portables. Si l'expérience est concluante, d'autres cabanes pourraient être acquises dans les prochaines années.



• La rénovation du quartier de Tréfendel

L'ensemble de la rénovation en voirie de la rue Trefendel, Victor Segalen et le boulevard Tristan Corbière est achevé.

L'éclairage des rues depuis la salle des sports jusque dans le quartier de Tréfendel se fait maintenant par des luminaires LED permettant ainsi de diminuer le coût de la consommation communale d'électricité

Le chaucidou sur le boulevard Tristan Corbière aurait dû être réalisé au printemps mais les conditions climatiques ne l'ont pas permis. Il le sera prochainement en continuité avec la rue Victor Segalen qui possède à présent des pistes cyclables partagées (piétons/vélos) suite aux derniers travaux de voirie.

Pour rappel, l'ensemble de tous ces travaux s'élève à 678 822.61€ TTC dont 146 258.40€ TTC pour la réfection de l'assainissement.



INVITATION

à l'inauguration
de la fin des travaux
de rénovation du
quartier Tréfendel
**Samedi 6 juillet
2024**

Rendez-vous à 11h00
au parking
de la salle Ille-et-Donac

Projets 2024-2025

• Matérialisation de pistes cyclables

Des pistes cyclables vont être matérialisées dans plusieurs rues de la commune grâce à un marquage au sol. Nous commencerons par les axes principaux de la ville : tout d'abord l'avenue Félicité Lamennais avec en plus la création d'un ralentisseur pour sécuriser la traversée des enfants rejoignant l'école René-Guy Cadou. L'Avenue Duguesclin suivra à partir de 2025.

• Remise en état et aménagement de rues

Le bitume de la rue du Haut Champ ainsi que le carrefour des rues Alain Colas, Saint Jean Baptiste de la Salle, jusqu'à la sortie de l'agglomération, route de la Moucherie va être refait au plus vite, selon la disponibilité des entreprises. Une étude est également en cours pour la rue Louis Guilloux avec pose de bitume sur la route et les trottoirs.

En campagne, la route de la Moucherie sera également rénovée jusqu'au pont de la Moucherie. Le coût de cette rénovation s'élève à 43 249 €.

En septembre, suite aux travaux de construction de l'immeuble Probimmo, face au Crédit Mutuel, la rue Haute va être reprise et réaménagée avec deux nouvelles places de parking PMR dont une près du cabinet médical.

• Rénovation intégrale de l'éclairage public

Comme indiqué dans le dernier bulletin municipal, l'ensemble des points lumineux de la commune va être changé pour passer en éclairage LED. Le SDE 35 est actuellement sur l'étude de ce gros projet de rénovation avec des travaux estimés sur une durée de 18 mois.

Aménagement de la Mairie : accès PMR et création de 3 pièces annexes.

Grâce à ces travaux, la commune a pu résoudre simultanément deux problématiques majeures. La première : l'accessibilité de l'étage de la Mairie, pour les personnes à mobilité réduite. Ces aménagements qui auraient dû être réalisés depuis bien longtemps, constituaient un des engagements de notre équipe, en réponse au manque d'inclusivité. La seconde : créer de l'espace supplémentaire pour permettre aux agents administratifs et aux élus de travailler dans de meilleures conditions, à cause du sous-dimensionnement de la Mairie.

• L'accès PMR

Si les services de la mairie sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite (PMR), au rez-de-chaussée, il n'en est pas de même pour l'accès à l'étage et notamment la salle dite du Conseil Municipal. Cette salle sert également aux cérémonies d'Etat civil, mariages, pacs, parrainages civils mais aussi à de très nombreuses réunions ou réceptions diverses.

Tout d'abord deux percements importants ont été faits. Le premier dans la salle du Conseil qui servira également de porte de sortie de secours et le deuxième, dans le fond du garage entre la Mairie et les locaux techniques.

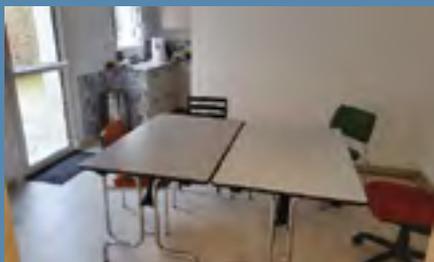
Ces deux accès donnent directement sur une petite cour arrière dont le sol a été traité pour permettre le passage d'un fauteuil roulant pour personne en situation de handicap. L'ouverture dans l'ancien garage va permettre d'installer un monte-personne électrique pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.

• L'aménagement des locaux

Nous avons également profité de ces travaux pour réaliser une petite extension de la mairie sur cette cour, en remplacement des anciens placards des pompiers.

Cette petite annexe offre un espace de rangement, une kitchenette, une petite salle de pause et de restauration et des toilettes. Jusqu'à présent le personnel de la mairie mangeait tous les midis dans une pièce, à l'étage, qui servait parfois de salle de travail ou de réunion. Celle-ci libérée permettra à la Directrice Administrative Financière et Ressources Humaines, de bénéficier d'un bureau indépendant. L'espace de rangement créé permettra également de récupérer une seconde pièce pour servir de bureau.

Nous remercions vivement les agents du service bâtiment de la commune qui ont participé à ces travaux, en lien avec différentes entreprises.



La nouvelle salle de pause et de restauration et la cuisine



L'extension vue de la cour ; l'entrée vers la salle du Conseil se trouve à l'intérieur



L'ouverture faite dans le garage pour l'accès PMR à la cour intérieure par le monte-personne prochainement installé

La page de la majorité municipale



La Place André Ferré va se refaire une beauté !

Comme l'évoque M. le Maire dans son Editorial, la rénovation de la Place André Ferré et des ses alentours est un grand enjeu pour préserver au centre-ville de Tinténiac son âme et son harmonie. A quelques pas de l'Espace Culturel, de la Mairie, de l'Eglise et du Canal, cette place a de nombreux atouts en tant que lieu de vie permettant de faire coexister des habitations pleines de cachet, des espaces de rencontre informels, des éléments d'attrait touristique, des terrasses de café conviviales, des événements festifs ponctuels, des commerces

de proximité, etc... Bref, un endroit où il fait bon vivre, au cœur de Tinténiac.

La concertation est dans l'ADN du projet

Une première enquête a été initiée dès 2021 et depuis lors la municipalité a travaillé en concertation permanente avec les différentes parties prenantes : les résidents de la place, les habitants du quartier, les « usagers » et naturellement les commerçants.

A cet égard, le calendrier de l'année 2023 a été particulièrement fourni :

- 18 Octobre 2023 : Concertation avec les commerçants
- 8 Novembre 2023 : Stand au marché du mercredi matin ouvert à tous
- 22 Novembre 2023 : Concertation avec les habitants et les usagers de la place
- 6 Décembre 2023 : 2^{ème} Stand au marché du mercredi matin ouvert à tous
- Du 18 Octobre au 6 Décembre 2023 : Questionnaire ouvert à toute la population (cf. bulletin municipal d'Octobre 2023)
- Des livres d'or ainsi que des cartes pour s'exprimer librement à la mairie et à la médiathèque de Tinténiac ont été mis à disposition du public

Suite à cette phase de diagnostic, le cabinet Prigent & Associés, mandaté par la commune pour élaborer différents scénarios, a étudié plusieurs options tenant compte des attentes et des idées soulevées lors de ces échanges.

Le 24 avril 2024, nous avons organisé une réunion avec les commerçants, les habitants, et les usagers de la place lors de laquelle a été présenté un premier scénario, en tant que support de discussion. Cela a permis de mettre en valeur les points positifs et de faire émerger quelques aspects à retravailler.

La grande majorité des riverains et habitants a relevé l'accessibilité sécurisée et l'apaisement de la place. Certains commerçants, ont fait remonter leurs besoins en faveur de davantage de stationnement de proximité et du maintien de l'ouverture de la rue Traversière à la circulation.

Le projet est actuellement retravaillé dans ce sens et fera prochainement l'objet d'une nouvelle présentation.

Nous savons entendre, et écouter

Depuis quelques semaines, des pétitions circulent dans les commerces du centre-ville, contre le projet. Nous en prenons acte et nous ne contestons pas le droit de pétition qui est un droit démocratique fondamental.

Mais nous soulignons que cette pétition est basée sur un scénario qui n'est plus d'actualité car il est précisément en cours d'évolution, depuis la réunion d'avril.

Le futur scénario devrait définitivement apaiser les craintes des habitants et des commerçants sur l'évolution de la place.

Le dialogue reste ouvert

Ce projet de rénovation est très important pour l'avenir de la commune.

Le dialogue avec les commerçants du centre-ville reste entièrement ouvert et des initiatives de M. le Maire et de l'équipe municipale seront prises pendant l'été et à la rentrée.

Nous avons à cœur que ce dialogue soit maintenu sur la base de la confiance mutuelle et d'informations fiables.

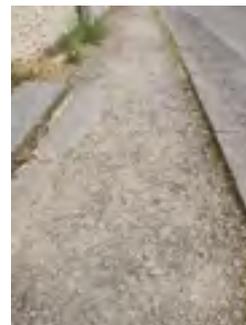
La page de l'opposition

LES BESOINS DE LA COMMUNE NON SATISFAITS

Pour construire le budget 2024, l'équipe majoritaire a fait des CHOIX qui sont de sa responsabilité. Notre groupe d'Opposition se doit de vous alerter sur l'absence de prise en compte de besoins essentiels de la commune : voirie, sécurité, entretien, fleurissement, embellissement...



CHOIX de ne prévoir que 150 000 euros pour tous les travaux de voirie, somme insuffisante au regard de l'état de certaines rues et certains trottoirs, rue du Haut Champ, rue du Chêne vert, rue du Prieuré, rue Alain Collas... La sécurité ne peut être assurée en l'état, ce qui ne facilite pas les déplacements doux. Pensons aux personnes à mobilité réduite, aux aînés, aux familles... La grande densité de circulation sur la commune dégrade les voies et nécessite un entretien régulier et un budget à la mesure des travaux indispensables.



Et que devient l'arrêt intermodal dont les usagers si nombreux des transports en commun attendent ?



CHOIX de ne prévoir aucune dépense pour le fleurissement et l'embellissement de la Ville. L'équipe majoritaire reste sur les acquis de la municipalité précédente. Quel cadre de vie pour les Tinténiacois ! Quelle image pour les touristes qui découvrent Tinténiac en arrivant par les grandes voies d'accès, rue des Trente, avenue Duguesclin, avenue Félicité de Lamennais, rue de la Libération...



Notre Ville avec son église classée monument historique, son patrimoine architectural et naturel, mérite un minimum d'investissements...

CHOIX de reporter les travaux de rénovation et modernisation du camping, des investissements devenus aujourd'hui indispensables pour accueillir dignement visiteurs et touristes.



CHOIX d'aménager la place André Ferré a minima risquant de faire des mécontents chez les commerçants du seul fait que le plan d'urbanisme devrait être repensé dans son ensemble, ce qui n'est pas possible. Et que va devenir la maison « Porcon », ce petit bâtiment historiquement protégé que la Ville a acquis ? Quel projet ? Quel budget pour l'ensemble des travaux de restauration ?

Quant aux investissements en cours, bien que nécessaires (vestiaires du stade et cimetière), ils sont difficiles financièrement à mener de front, l'équilibre budgétaire étant précaire et les financements contraints...

Pour toutes ces raisons, nous avons fait le CHOIX de ne pas voter ce budget.

*Denis BAZIN, Béatrice BLANDIN, Rosine D'ABOVILLE,
Vianney DEHEGER, Isabelle MORIN-LOUVIGNY, Léon PRESCHOUX*

Médiathèque "Les Forges"

> Coups de cœur



> FILM - AMA GLORIA

Marie Amachoukeli

Cléo a tout juste six ans. Elle aime follement Gloria, sa nounou qui l'élève depuis sa naissance. Mais Gloria doit retourner d'urgence au Cap-Vert, auprès de ses enfants. Avant son départ, Cléo lui demande de tenir une promesse : la revoir au plus vite. Gloria l'invite à venir dans sa famille et sur son île, passer un dernier été ensemble. Tout est beau dans ce film : les paysages du Cap Vert, l'histoire, les personnages, les émotions. La petite Cléo (interprétée par Louise Mauroy-Panzani) est bouleversante.

> FILM DOCUMENTAIRE
L'ÉNERGIE POSITIVE DES DIEUX - **Laëtitia Moller**

Accompagnés de quatre musiciens, Stanislas, Johann, Aurélien et Kevin sont les chanteurs du groupe Astérotypie. Issus d'un institut médico-éducatif accueillant de jeunes autistes, ils dévoilent sur scène leurs univers détonants, encouragés par Christophe, éducateur mais aussi guitariste du groupe. Un film documentaire magnifique qui nous réveille et nous révèle le pouvoir de l'art.

> FILM - SÉRIE - NORMAL PEOPLE - **Lenny Abrahamson**

A Sligo, petite ville irlandaise, Marianne et Connell, deux jeunes gens que tout oppose, vivent une histoire d'amour passionnelle et secrète. La série est une adaptation du roman de Sally Rooney et est magnifiée par le jeu subtil et délicat de Paul Mescal et Daisy Edgar-Jones.

> ROMAN - BAUMGARTNER
Paul Auster

Editions Actes sud
Sy Baumgartner revient sur sa carrière de philosophe et sa relation avec Anna, sa femme disparue dix ans auparavant.

Âgé de 71 ans, Baumgartner essaie de survivre à cette disparition mais tout le renvoie à Anna. Si la mémoire (qui peut faire défaut) et la nostalgie sont omniprésentes dans ce roman, le hasard est également important, comme dans pas mal de romans de Paul Auster. Sy Baumgartner ne cesse de revenir sur son passé, comme si sa vie allait bientôt prendre fin. "Baumgartner" n'est certes pas le plus grand roman de l'écrivain new-yorkais mais certainement un des plus troublants.

Paul Auster est décédé le 2 mai 2024 à l'âge de 77 ans. C'était un grand écrivain et essayiste, traduit dans le monde entier. Parmi ses nombreuses œuvres, nous pouvons citer Moon palace, Cité de verre, M. Vertigo, Leviathan, Brooklyn follies ou encore Le livre des illusions.

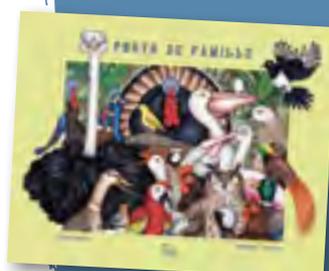
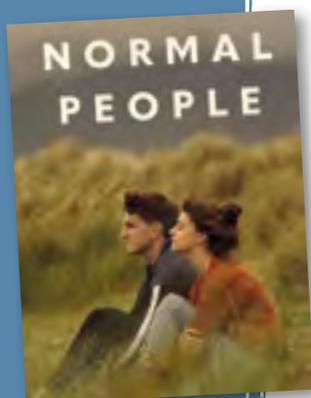
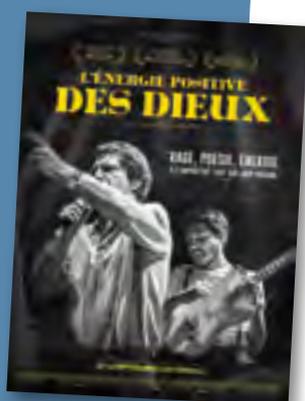
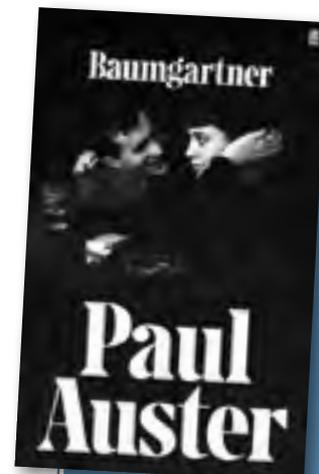
> LIVRE - NOUS TRAVERSERONS DES ORAGES

Anne-Laure Bondoux

Editions Gallimard jeunesse
De 1914 à nos jours, Anne-Laure Bondoux nous fait entrer dans l'intimité de la famille Balaguère, avec ses joies, ses douleurs et surtout ses non-dits. Fresque historique, saga familiale, "Nous traverserons des orages" se dévore !

> LIVRE - PHOTO DE FAMILLE
Chloé Millet et Delphine Jacquot

Editions Les Fourmis rouges
Différents oiseaux du monde entier sont invités à poser autour de Diego, un perroquet qui va fêter ses 80 ans. Quelle cacophonie et quelle pagaille ! Difficile de mettre en place tous ces cousins ! Jolie histoire (avec les belles illustrations détaillées de Delphine Jacquot) qui nous fait découvrir différents oiseaux du monde entier.



École de musique du SIM

Contact : 02 99 84 01 88
 contact@simecoledemusique.com
 www.simecoledemusique.com
 Instagram : ecole_musique_sim
 Facebook : ecoledemusiquelesim



Portes ouvertes et réinscriptions

Vous souhaitez débiter ou reprendre l'apprentissage d'un instrument de musique ? Jouer en collectif ou éveiller votre enfant à la musique ? Les portes de l'école de musique sont toujours ouvertes et son équipe est toujours disponible pour répondre à vos questions.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les disciplines proposées, les différents parcours possibles ou encore rencontrer nos professeurs, n'hésitez pas à franchir les portes de l'école de musique lors de nos portes ouvertes : Nous sommes là pour vous informer et vous guider ! Et si vous souhaitez découvrir dans un premier temps nos professeurs et les disciplines proposées à l'apprentissage depuis chez vous, rendez-vous sur notre site internet : Les professeurs y présentent leur instrument en vidéo !

Six parcours pédagogiques différenciés sont ainsi proposés afin de favoriser l'autonomie des élèves à travers 26 instruments différents, de nombreux

ensembles de pratiques collectives instrumentales et vocales d'esthétiques, ouverts aux musiciens amateurs et confirmés.

Les inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire 2024/2025 ont débuté le samedi 08 juin : Les dossiers d'inscriptions sont disponibles au siège administratif du SIM, au site de Combourg et sur le site internet de l'école : www.simecoledemusique.com

> **Réservez votre samedi 29 juin**, les élèves du SIM célébreront la deuxième édition du SIM EN SCENE ! À cette occasion, le SIM organise ses portes ouvertes : Le meilleur moyen pour venir écouter les instruments et rencontrer nos professeurs ! Au programme : Orchestres d'harmonie, chorales, ensemble de saxophones et clarinettes, orchestre à cordes et ensemble de harpe... Tout pour la musique !

Portes Ouvertes sur le site de Tinténac (1 Place Ille et Donac 35190 TINTENIAC) : Samedi 29 Juin de 10h à 17h

Saison Culturelle Banda Zilú



Après un an de voyage au Brésil, la chanteuse et le pianiste du groupe Banda Zilú font leur grand retour en Bretagne avec les valises remplies

de soleil et de nouvelles chansons à vous partager... Un concert qui promet d'être haut en couleurs et de vous donner le sourire ! Amoureux du Brésil et de sa culture musicale, Azilis Esnault (Chant), Edouard Ravelomanantsoa (piano), Pauline Lovat (Clarinette/ Percussion), Joris Viquesnel (Cavaquinho), Marcelo Costa (Percussion), Pierre-Marie Le Corre (Flûte traversière) vous feront voyager de l'autre côté de l'océan. Interprétant un répertoire

de Samba populaire aux rythmes syncopés, colorés et festifs, vous ne risquez pas de rester assis sur vos chaises très longtemps... Avec la participation des scolaires de l'école La Tribu Arc-en-ciel de Meillac En partenariat avec la mairie de Meillac et l'association des parents de la Tribu Arc-en-ciel **Vendredi 28 Juin 2024 à 20h Salle des Fêtes – Meillac (35270) Entrée 5€ / Gratuit – 16 Ans Plus d'informations sur www.simecoledemusique.com**

Nouveaux venus sur Tinténiac ? Rencontrons-nous, rencontrez-vous !



Le conseil municipal de Tinténiac
organise une rencontre avec les nouveaux habitants
samedi 14 septembre à 10h45,
à la salle Ille et Donac.

Au programme : mot d'accueil de Monsieur le Maire,
temps d'échange avec des représentants du mouvement associatif
de Tinténiac ainsi qu'avec des membres du conseil municipal,
en particulier les référents de chaque quartier, et entre nouveaux
habitants évidemment, le tout autour d'un apéritif convivial.
La salle sera aménagée pour proposer une rétrospective visuelle des
principaux événements organisés
sur la commune sur l'année passée.

*Cet évènement s'adresse à tous les Tinténiacais
arrivés depuis septembre 2023.*

*Si vous souhaitez y prendre part, il vous suffit de récupérer
le bulletin d'inscription en mairie pendant les horaires d'accueil
du public, ou de le télécharger sur le site de la commune,
puis de le retourner rempli à l'accueil ou par mail à
fouchard.fabrice@tinteniacy.fr
avant le lundi 9 septembre.*

A bientôt !



Les
vendredis
de
l'été!



Tinténia
Du 5 juillet au 23 août

4^{ème} édition



AU PROGRAMME

cet été à Tinténiac

MARCHÉ DES CRÉATEURS
5 juillet et 23 août
18h30 - Place André Ferré



FOOD TRUCK

L'authentique MG sera présent chaque soir des vendredis de l'été pour vous régaler dès 20 h !

Au menu selon les soirées : frites belges, galettes saucisse, gaufres, glaces, barbes à papa...

Vendredi 5 juillet

RAÛL Y MANOLOCO

> 20h30 – Place André Ferré
Programmé par Les Hivernales.

Du "Son Montuno" au Reggae, du Swing au Guaguanco "Raül y Manoloco" explore de nouvelles "recettes musicales" aux saveurs sonores d'ici et d'ailleurs. Le groupe "Raül y Manoloco", basé à Rennes, est né il y a plus de dix ans de la rencontre de 2 auteurs compositeurs ; l'un est cubain et l'autre breton. Très vite, une complicité s'installe entre eux. Elle donne naissance à une collaboration riche, où les histoires musicales et les parcours de vie se croisent en musique.



Vendredi 19 juillet



LAGON

> 20h30 – Place André Ferré
Programmé par la municipalité.

Un vent de fraîcheur en mer d'eaux chaudes. Le trio, formé à Nantes en 2019, réinvente une soul music chaloupée et gourmande. Les influences sont bien sûr américaines, on pense à la musique californienne des seventies. Une soul groovy, matinée de folk, de reggae et de surf music. Des mélodies qui accrochent, légères, parfois douces amères. On pense à Neil Young, à Shuggie Otis ou aux Isley Brothers, au groove vintage de Vulfpeck. LAGON est né, et vos oreilles veulent déjà s'y baigner.

Vendredi 26 juillet

BIX PROJECT

> 18h00 – Place André Ferré
Programmé par Jazz'N Boogie.

Malo Mazurié est l'un des trompettistes les plus demandés de la scène européenne. Passe-muraille, il passe du jazz classique au swing, du be-bop au jazz contemporain. Pour ce Bix Project, il se replonge dans la musique du musicien qui lui a donné envie de commencer la trompette à l'âge de 7 ans, le célèbre cornettiste Bix Beiderbecke. Entouré de la fine fleur du jazz classique en Europe, en la présence d'Attila Korb, Félix Hunot et David Lukacs, vous pourrez notamment écouter et voir un instrument totalement oublié, le saxophone basse. Avec Malo Mazurié : cornet à pistons - David Lukacs (Pays-Bas) : clarinette, saxophone - Attila Korb (Hongrie) : saxophone basse - Félix Hunot : guitare acoustique / banjo.



Tous les concerts GRATUITS

Vendredi 02 Août

EUSEBIA

> 20h30 – Place André Ferré
Programmé par la municipalité.

Le groupe Eusébia, originaire de Madagascar, puise son inspiration dans le rythme envoûtant du "Salegy" propre au nord de l'île. Avec habileté, Eusébia marie tradition et modernité pour offrir une expérience musicale unique

qui séduit un large public. Dotée d'une présence scénique charismatique, Eusébia captive son auditoire par des chorégraphies envoûtantes et des danses aux rythmes afro ensoleillés, créant ainsi une atmosphère festive et joyeuse. Son répertoire musical, véritable hymne à Madagascar, explore des thèmes variés tels que la solidarité, la protection de l'environnement, les moments festifs, l'amour et la nostalgie.



Vendredi 09 Août

NIREK MOKAR

> 20h30 – Place André Ferré
Programmé par Jazz'N Boogie.

Le boogie-woogie a beau être centenaire, il continue de se trouver des adeptes, chez les musiciens comme chez ceux qui les suivent. Mais à 22 ans et avec déjà derrière lui un parcours hors norme, Nirek Mokar fait figure d'exception : ex-enfant prodige tombé amoureux très tôt de ce style sautillant et festif avec lequel des générations de ses confrères ont fait danser leur public, le jeune homme incarne aujourd'hui le renouveau de tout un style et continue d'entretenir la flamme, il sera accompagné de l'extraordinaire Guillaume Nouaux à la batterie.



Vendredi 16 Août

> 20h30 – Place André Ferré
Programmé par Les Hivernales.

DENELEZH

Soirée musique traditionnelle Bretonne avec Denelezh, un groupe d'origine Fougéraise, qui propose des musiques à danser énergiques et mélodieuses, alliant tradition et modernité.

ELECTRAD

C'est l'addition de mélodies polyphoniques composées ou bien issues de thèmes Traditionnels, auxquelles on ajoute des riffs harmoniques planants, sans oublier des rythmiques efficaces ! ELECTRAD entend bien continuer à moderniser la scène Fest-Noz en mêlant plusieurs influences musicales.



SO SASSY par THE SASSY SWINGERS

> 20h30 – Place André Ferré
Programmé par la municipalité.

Le sextet nantais est So Sassy, mené par sa pétulante chanteuse Sandrine Arnaud, à mi-chemin entre la pin-up et la french demoiselle, doit avoir vécu une vie antérieure de brass band, quelque part dans la Nouvelle-Orléans des années 1930, tant il en a fait siens, avec aisance et spontanéité, les codes esthétiques et musicaux. Trombone, washboard, sousaphone, banjo... : c'est, avec un tel instrumentarium, tout l'univers facilement identifiable du dixieland traditionnel, qui rejaillit, joué avec cette énergie particulière, souriante, cet enthousiasme contagieux, cette musicalité cuivrée qui font bouger les pieds tout seuls. Son spectacle chorégraphié, So Sassy, met en relief l'essence festive le bouillonnement sonore d'une musique gorgée de joie et de soleil. Le meilleur d'eux-mêmes !

Vendredi 23 Août



CÉLÉBRATION DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION DE TINTÉNIAC

Tous les concerts GRATUITS

Cet été à Tinténiac

Et cet été encore, des rendez-vous incontournables le long du canal et ailleurs...



CONCERT JEUNES CITOYENS

Mercredi 21 août

15h00-16h30 Place André Ferré

1h30 d'ambiance DJ : Pop, Hip-hop, Rap, RNB, electro...

Le Food truck L'authentique MG sera également présent avec ses crêpes, glaces, barbes à papa...

Gratuit.

LOCATION CANOË - KAYAK

Du 2 juillet au 31 Août

Lundi : Fermé

Mardi : 10h30-12h30/14h30-18h

Mercredi : 10h30-12h30/14h-18h

Jedi : 10h30-12h30/14h30-18h

Vendredi : 10h30-12h30/14h-18h

Samedi : 10h30-12h30/14h-18h

Dimanche : 10h30-12h30/14h-18h

**LOCATION
CANOË-KAYAK**

à partir de **4€25**
(par personne pour un canoë 4 places)

En famille, ou entre amis venez naviguer à l'ombre des arbres du Canal d'Ille et Donac, à la découverte des maisons délabrées.

NOUVEAU point de location : à Tinténiac, au Musée de l'outil et des Métiers

BASE NAUTIQUE DE LA BRETAGNE ROMANTIQUE
Sentier du halage, 35190, St-Domineuc // 06 03 89 22 62

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

FFCK

Feu d'artifice et bal populaire

Samedi 13 juillet

Derrière l'espace Ille et Donac

Bal sur la place André Ferré

Musée de l'outil et des métiers

Le musée est ouvert

> du 15 juin au 30 juin et du 1^{er} septembre au 22 septembre

tous les jours de 14h30 à 18h

> du 1^{er} juillet au 31 août

tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h

Bel été 2024 !



Restaurant Scolaire

Bilan 2023-2024



Depuis 2020, la municipalité de Tinténiac a beaucoup travaillé pour apporter des améliorations au sein du restaurant scolaire de l'école René Guy Cadou.

Les réfectoires des enfants de l'élémentaire et de maternelle ont été réaménagés. Des îlots accueillant 4 ou 8 convives ont été créés afin de favoriser la convivialité entre les enfants. Pour cela nous avons fait l'acquisition de nouvelles tables et chaises

Les cuisines

Dans les cuisines, une nouvelle réserve alimentaire a été aménagée, permettant ainsi un stockage de denrées plus important. Pour simplifier et optimiser le travail des agents en cuisine et au sein des réfectoires, nous avons fait l'achat de matériel.

ALSH

Depuis septembre 2022, les mercredis et pendant les petites vacances, la cheffe et la seconde de cuisine réalisent à tour de rôle les repas pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement LES FARIBOLES de l'association Famille Rurales de Tinténiac. L'équipe d'animation et les enfants semblent ravis de manger des pizzas et autres menus faits maison.

Loi Egalim

La Loi Egalim a évolué au 1^{er} janvier 2024. Désormais, 50% des produits servis en cantine scolaire doivent être des produits de qualité et durables :

- > Produits issus de l'agriculture biologique (à hauteur de 20 % minimum) ;
- > Produits bénéficiant des autres signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) : label rouge, appellation d'origine (AOC/AOP), indication géographique (IGP), ou Spécialité traditionnelle garantie (STG) ;
- > Produits bénéficiant de la mention valorisante "Issu d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale" (HVE)

- > Produits bénéficiant de la mention valorisante "Fermier", "Produit de la ferme" ou "Produit à la ferme", uniquement pour les produits pour lesquels existe une définition réglementaire des conditions de production*. **Précision : les produits portant les mentions "Montagne" ou "Produits pays" n'entrent pas dans le décompte. Pour les produits portant la mention "Fermier", seuls les cas précisés ci-dessus entrent dans le décompte.*
- Jusqu'au 31/12/2026 uniquement : les produits issus d'une exploitation bénéficiant de la certification environnementale de niveau 2.
- > Produits issus du commerce équitable tel que défini à l'article 60 de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises.
- > Les produits issus de la pêche maritime bénéficiant de l'écolabel "Pêche durable".
- > Les produits bénéficiant du logo "Région ultrapériphérique" (RUP).

Acheter au moins 60% de viandes et poissons de qualité et durables.

Cela concerne tous les restaurants collectifs : qu'ils soient sous la responsabilité de personnes morales de droit public ou de droit privé, y compris les restaurants administratifs des entreprises privées.

Les familles de produits concernées :

- > Les viandes bovines, porcines, ovines et de volailles
 - > Les produits de la pêche
- Afin de respecter ses nouvelles obligations un guide a été réalisé avec la brigade.
- Dans le cadre de la préparation des menus sur un cycle de 5 semaines.
- 60% du poisson proposé sera **BIO ou LABEL PECHE DURABLE**
 - 100% de la volaille proposée sera **BIO ou LABEL HVE**
 - 50% de la viande de porc et de la viande rouge seront **BIO ou LABEL HVE/LABEL ROUGE**.

Restaurant Scolaire

Bilan 2023-2024 (suite)

Depuis janvier 2024 : Nouveaux fournisseurs locaux bio ou avec label

M. Legrand, producteur de viande bovine bio sur Tinténiac (viande hachée), Monsieur Seitz, maraîcher bio sur la commune de Saint-Domineuc (légumes etc), ainsi que la ferme pédagogique le Petit Gué sur la commune de Dol de Bretagne (yaourt /lait entier/viande de buffles), fournissent désormais régulièrement le restaurant scolaire.

Collecte des biodéchets dans le cadre de la loi Egalim.

Depuis septembre 2023, les biodéchets sont collectés par le SMICTOM VALCOBREIZH de Tinténiac et valorisés dans des usines de méthanisation du département.

Ateliers découverte culinaire avec l'école René Guy Cadou

Au cours de l'année scolaire, la cheffe Béatrice Aubaud a accueilli dans les cuisines la classe de CE1-CE2 de Madame Voyau. Afin de développer le goût des enfants, Béatrice a proposé aux élèves 8 ateliers culinaires.

Repas à thèmes

Tout au long de l'année, des repas à thèmes ont été proposés aux enfants.

- > Du 9 octobre au 10 novembre 2023, semaine verte : tous les jours un aliment vert était présent dans le menu. Le but pour les enfants était de le retrouver.
- > Du 8 au 12 janvier 2024, semaine orange.
- > Vendredi 19 avril 2024, repas Breton : rillettes de sardine/galette saucisse/salade/Far Breton/Une bolée de jus de pommes.

Pesée alimentaire

Du 20 au 25 novembre 2023, une pesée alimentaire a été organisée au sein des deux réfectoires (maternelle/élémentaire).

Le SMICTOM VALCOBREIZH a accompagné les agents du service périscolaire dans la mise en œuvre de la pesée alimentaire.

Lors de cette semaine de pesée, le restaurant scolaire a accueilli 565 convives primaires. Il a été jeté 86,15 kg en une semaine.

Ces résultats sont à séparer en deux catégories :

- Restes des assiettes : 13,8 kg
- Repas non servis (rab jeté) : 72,35 kg

Ce sont les plats principaux qui sont le plus laissés dans les assiettes, suivis des desserts. Les entrées sont bien consommées.

Les chiffres sur le gaspillage alimentaire des enfants sont très bons. Les enfants se servent correctement, et ne laissent presque rien dans leurs assiettes.

Ce sont les nouvelles recettes qui ont généré le plus de gaspillage alimentaire.

Afin de diminuer le gaspillage, plusieurs pistes d'amélioration nous ont été proposées :

- > Diminuer le grammage de l'entrée, afin que le plat principal soit mangé correctement,
- > Ne pas mettre plusieurs nouveautés sur une même semaine,
- > Produire moins quand des classes sont absentes,
- > Ne pas oublier que l'appétit des enfants dépend de plusieurs critères : goût, météo, état de fatigue...

Une deuxième pesée alimentaire a été effectuée en mai.



CHARTRE RESTAURATION SCOLAIRE

École René-Guy Cadou - Décembre 2023

Charte régigée par le groupe de travail des élus "Education/Enfance/Jeunesse"
en collaboration avec Sébastien Letourneux, responsable du service périscolaire.

OBJECTIFS > Education au goût (Diversité)
> Alimentation saine et équilibrée (Bio de qualité et locale, frais et de saisons)
> Lutte contre le gaspillage alimentaire



1. Des produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques.

- Maintenir l'objectif de 50% de produits de qualité et durable (à ce jour : 42 %)
- Féculents semi complets et légumineuses (100 % bio)
- Privilégier fruits et légumes de saison, bio, locaux (60 Kms), et/ou d'origine France (Région Bretagne Pays de Loire)
- Augmenter la part de crudités bio.
- Utiliser un maximum de produits frais cuisinés sur place.
- Viandes et poissons: A partir janvier 2024= 60% de produits durables et de qualité suite à la loi climat et résilience.

Viandes :

- Bœuf : privilégier steak haché plutôt que viande hachée
- Viande blanche volaille = Label rouge.

Poissons :

- Privilégier poissons sous atmosphère en priorité origine France et le label "pêche durable".
- Desserts maison et laitages bio.



2. Diversification des sources de protéines

- Un repas végétarien par semaine (composé de protéines végétales).
- Limiter les protéines animales au sein d'un même repas.



3. Elimination des contenants plastiques

- Aucun contenant et ustensile en plastique dans le réfectoire.
- Conserver l'existant pour la cuisine en attendant 2025 (Au plus tard le 1^{er} janvier 2025, l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique interdite)

4. Lutte contre le gaspillage alimentaire et dons

- Privilégier les grands formats aux parts individuelles emballées (ex fromage)
- Campagne de pesage des déchets alimentaires.
- Collecte des déchets organiques par Valcobreizh.
- Intégrer les enfants dans la démarche.



5. Informations aux convives

- Menus
 - Icônes ("fait maison", "bio", "label rouge" et "nouvelle recette")
 - Pour les parents : Affichage à l'école et portail famille.
 - Pour les enfants : Affichage à l'école et lecture des menus.
- Producteurs
 - Liste mise à jour régulièrement et affichée communiquée sur portail famille.
- Informations diverses sur portail famille
- Changement photos menu du jour, projets divers...
- Organisation de projet thématique autour de la cuisine avec l'école publique René Guy Cadou.



Le concours des maisons fleuries 2024 à Tinténiac est ouvert !

Pour le plaisir des yeux de tous, fleurissez vos jardins, balcons, terrasses, fenêtres...
 Pour participer au concours, il suffit :

1. de remplir le bulletin d'inscription ci-joint,
2. de le déposer à l'accueil de la Mairie d'ici le jeudi 11 juillet 2024 inclus.

Ce concours libre et gratuit, est ouvert à tous les habitants de la commune. L'accent devra être mis sur les plantes qui ne nécessitent pas beaucoup d'arrosage. Le jury sera composé de 3 personnes bénévoles domiciliées dans des communes environnantes de Tinténiac. Le passage de ce jury se fera après le 11 juillet 2024.



Inscription au concours des maisons et balcons fleuris 2024

Fiche d'inscription à envoyer ou à déposer à la mairie de Tinténiac jusqu'au jeudi 11 juillet 2024 inclus

Nom : Prénom :

Tél. :

Adresse :

Bât : Étage :

- Catégorie 1 : Maisons avec jardin visible de la rue**
 Catégorie 2 : Les balcons
 Catégorie 3 : Maisons en campagne

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'usage exclusif de la commune de Tinténiac. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Règlement du concours des Maisons Fleuries 2024 à Tinténiac

Article 1 : Objectifs du concours

Le concours des maisons fleuries est un concours communal organisé par la commune de Tinténiac, afin d'encourager les actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie de notre commune. Ce concours est placé sous le signe des fleurs, des plantes ornementales, aromatiques, de l'environnement et participe à l'image de la commune. L'accent devra être mis sur les plantes qui ne nécessitent pas beaucoup d'arrosage.

Article 2 : Modalités d'inscription

Ce concours libre et gratuit, est ouvert à tous les habitants de la commune. Chacun peut s'inscrire en retournant à la Mairie le bulletin d'inscription ci-joint. La clôture des inscriptions est fixée au jeudi 11 juillet 2024. Si le nombre d'inscrit(e)s se révèle insuffisant, la municipalité se réserve le droit d'annuler le concours.

Article 3 : Les catégories

Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des 3 catégories suivantes :

- Catégorie 1 : Maisons avec jardin visible de la rue.
- Catégorie 2 : Les balcons.
- Catégorie 3 : Maisons en campagne.

Article 4 : Critères de sélection

- Originalité,
- Diversité (plantes adaptées à la chaleur, peu gourmandes en eau...),
- Harmonie de couleurs,
- Qualité et entretien des parterres et jardinières.

Article 5 : Composition du jury

Le jury sera composé de 3 personnes bénévoles domiciliées dans des communes environnantes de Tinténiac. Le passage de ce jury se fera après le 11 juillet 2024.

Article 6 : Droit à l'image

Les participants acceptent sans contrepartie que des photos de leur maison, jardin, balcon, soient réalisées par les membres du jury et autorisent la publication de celles-ci dans le bulletin municipal, sur le site internet de la commune, sur IntraMuros, dans la presse locale.

Article 7 : Résultats et remise des prix

La remise des prix du concours sera organisée par la municipalité de Tinténiac. Chaque participant sera personnellement informé par courrier de la date de la cérémonie de remise officielle des prix. Lors de cette cérémonie, le classement des gagnants sera annoncé. La diffusion des résultats paraîtra dans le bulletin municipal, sur le site internet de la commune et pourra être communiqué dans la presse locale et sur IntraMuros. Les lauréats du concours se verront décerner un chèque (ou virement bancaire) accompagné d'une plante ou tout autre prix.

Article 8 : Dispositions diverses

En cas d'arrêté interdisant l'arrosage, le jury tiendra compte de ces restrictions.

Article 9 : Acceptation du règlement du concours.

Les participants au concours communal des Maisons Fleuries de Tinténiac acceptent sans réserve le présent règlement ainsi que les décisions prises par le jury.

France Bleu Armorique

en direct du Bar du Marché



Le mercredi 7 Février 2024, France Bleu Armorique était Place André Ferré, en direct du Bar du Marché de Tinténiac pour son émission "Bienvenue Chez Vous" animée par Bastien Michel avec l'aide technique de toute son équipe.

De 10h00 à 11h00, Bastien a interviewé plusieurs acteurs du territoire :

- Karine Guérin, Propriétaire de la boulangerie bio Le Fournil de Féwen et secrétaire de l'UCIAPL.
- Marin Gauthier, Secrétaire du club de Hand-Ball Tinténiac-Combourg
- Yolaine Provost-Gautier, Trésorière du Musée de l'Outil et des Métiers
- Béatrice Chateaugiron, Présidente de L'ADMR

De 11h00 à 12h00, le public et les auditeurs ont pu participer au célèbre jeu "Cap ou pas Cap"

Au cours de la matinée, le dessinateur et scénariste Joub, résidant à Tinténiac, est venu croquer l'instant.

Toutes les facettes de la vie de Tinténiac n'ont pas pu être couvertes, mais bravo aux intervenants de l'émission qui ont fait honneur à notre commune et merci à Christine pour son accueil au Bar du Marché !

Si vous avez manqué la retransmission en direct, vous pouvez ré-écouter l'émission en podcast sur :

www.francebleu.fr/emissions/bienvenue-chez-vous-en-armorique

Défibrillateurs

un outil indispensable qui peut sauver des vies

En octobre 2021, la Municipalité de Tinténiac a fait part à la CCBR de son intérêt à passer une commande mutualisée pour l'acquisition de défibrillateurs.

A cette date, la commune était pourvue de deux de ces équipements : 1 aux vestiaires du stade et 1 à l'espace Ille et Donac. 10 défibrillateurs supplémentaires ont alors été commandés pour être installés dans les lieux publics de la commune.

> Qu'est-ce qu'un défibrillateur ?

Le défibrillateur (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Il s'agit d'un petit bloc électrique doté de 2 électrodes que l'on colle sur la poitrine d'une personne en souffrance. Cet appareil permet d'analyser l'activité cardiaque et d'administrer éventuellement un choc électrique externe appelé défibrillation.

> Quand et comment utiliser un défibrillateur ?

Le défibrillateur s'utilise en parallèle du massage cardiaque mais ne le remplace pas.

Après avoir constaté l'arrêt cardiaque et alerté les secours, il suffit de l'allumer, il donne des instructions très claires à l'oral, laissez vous guider ...

> Où sont installés les 12 défibrillateurs à Tinténiac ?

Salle Ille&Donac > Intérieur

Vestiaires du stade > Extérieur

Salle Du Guesclin > Extérieur

Médiathèque > Intérieur

École René Guy Cadou > Extérieur

Ex Syndicat d'initiative > Extérieur

Salle Omnisport > Intérieur

Maison de l'enfance > Intérieur

Maison des Jeunes > Intérieur

Le jeudi 25 avril 2024, une formation à l'utilisation des défibrillateurs a été mise en place sur la commune. Laura, de l'organisme DEFICARE, a de façon très pédagogique, présenté l'assistance à une victime en arrêt cardiaque avec l'utilisation d'un défibrillateur auprès de 3 groupes volontaires composés de 15 agents, 12 représentants d'associations et 17 élus.

**IL EST IMPORTANT DE RESPECTER CE MATÉRIEL,
IL PEUT SAUVER UNE VIE**



Haies, arbres et biodiversité

> Information sur les périodes autorisées pour l'entretien des haies bocagères

L'interdiction nationale ne concerne que les professionnels de l'agriculture qui ne sont pas autorisés à tailler leurs haies ou à élaguer du 1^{er} avril au 31 juillet (les dates peuvent varier légèrement de mi-avril à mi-août, en fonction des régions).

L'office français de la biodiversité invite néanmoins fortement les particuliers à éviter la taille et l'élagage du 15 mars au 31 juillet, pendant la période de nidification des oiseaux.

La loi ne concerne que les agriculteurs par l'Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)

La loi précise ainsi que les agriculteurs ne peuvent tailler leurs haies du 1^{er} avril au 31 juillet afin de ne pas déranger les oiseaux nichant pendant la période de reproduction, sous peine de sanction (amende et retenue sur les aides).

Une réglementation stricte existe pour l'entretien des haies mitoyennes notamment sur la hauteur, la distance et la responsabilité de la taille entre voisins. La plupart des oiseaux nichent de mars à août. Ils trouvent dans les haies, un habitat confortable et adapté à accueillir leurs nids et œufs. En ne taillant pas vos haies entre le 15 mars et le 31 juillet, vous participez à la reproduction des oiseaux et à leur préservation. C'est un geste écologique envers le rouge-gorge, le merle noir et autre pinson des arbres. Bien qu'il n'y ait rien d'obligatoire concernant le particulier, suivre cette recommandation est aujourd'hui nécessaire pour permettre aux oiseaux de trouver un refuge et d'assurer leur reproduction.

Les haies abritent également de nombreux insectes et des petits mammifères comme le muscardin ou le hérisson. Pensez à laisser de petits tas de branchages au pied de vos haies, ils aimeront venir s'y nicher.

La meilleure période pour la taille des haies est entre les mois de septembre et de février, ceci pour deux raisons :

- ne pas perturber la montée de la sève et assurer une belle pousse printanière ;
- ne pas déranger les oiseaux nicheurs et autres petits mammifères vivant au pied de votre haie."

> Plan de gestion durable des haies bocagères communales (PGDH)

Les dispositions du PGDH pour Tinténiac ont été validées lors du Conseil municipal du 15 Décembre 2024.

Les agriculteurs concernés et les propriétaires de parcelles sont invités à une réunion d'information et d'échange le Vendredi 28 Juin à 13h30 à la salle Duguesclin.

> Arbres replantés sur la commune

Une vingtaine d'arbres a été planté sur la commune dont 16 en compensation des arbres abattus du fait de la construction de l'immeuble de "la Tanouarn", rue Haute.

Ces arbres d'essences variées et choisies en commission environnement ont été plantés dans les cours de l'école René Guy Cadou et à ses abords, devant le collège Théophile Briant, dans la cour du centre de loisirs et dans la rue St Mirel.



Conseil des Jeunes Citoyens de Tinténiac

Le Conseil des Jeunes Citoyens de Tinténiac a été mis en place en décembre 2022, et depuis, les jeunes ne manquent pas d'idées et de projets pour leur ville. Petite rétrospective de leurs actions :

Décembre 2022 à mars 2023

Les jeunes élus visitent les différents lieux et les structures fréquentés par les enfants et ados : espace jeux à côté du SUPER U, gymnase, city stade, terrain de basket, skate parc, espace bel air...

Ils établissent une liste de propositions de travaux, de rénovation et d'achats à destination des élus.

Avril à août 2023

- > Afin de solliciter la rénovation du City Stade, basé sur le terrain du gymnase Bel Air, ils adressent un courrier à l'attention de Loïc Régeard, Président de la Communauté de communes de Bretagne romantique.
- > En juin, ils visitent les locaux d'Emmaüs à Hédé.
- > En juillet, ils se déplacent à Saint Domineuc pour s'informer sur la grainothèque, en place à la bibliothèque.
- > En août, dans le cadre du Paris-Brest-Paris, ils réalisent une fresque représentant les drapeaux du monde entier et l'exposent.
- > Ils choisissent et achètent des tables de pique-nique couvertes pour améliorer l'environnement des sites du Skate Park par le City Stade.

Septembre à décembre 2023

- > En octobre 2023, ils sont invités par le président de la Communauté de communes Bretagne romantique pour échanger sur leurs idées de projets.
- > Ils travaillent sur les plans du City Stade demandés par Monsieur le Président de la communauté de communes.

- > Ils réalisent un questionnaire à destination des petits et grands sur la création d'un espace multi activités de loisirs.
- > Ils assistent à une présentation du Repair Café par Madame Bimbot et Monsieur Houitte.

Janvier à mars 2024

- > Ils diffusent le questionnaire.
- > Ils participent à l'installation des tables de pique-nique sur les sites du skate Park et du City Stade.
- > Ils organisent un concert, qui aura lieu **mercredi 21 août** de cette année, pour le public jeune.
- > Ils reçoivent une réponse favorable de la Communauté de communes de Bretagne romantique concernant leurs demandes d'aménagement du City Stade Bel Air.



Forum des associations

À NE PAS MANQUER !

Dès la rentrée,
Samedi 7 Septembre 2024
 Espace Ille-Et-Donac
 rue Saint-Mirel, Tinténiac
 de 10h à 14h



Le Tinténiac Combourg Handball Club fête ses 20 ans !

Tous deux nés en 2004, le LC Combourg et le Tinténiac Handball Club fusionnent quelques années plus tard, en 2012, pour devenir le Tinténiac Combourg Handball Club qui célèbre ainsi cette année ses 20 ans d'existence !



L'une des première équipe sénior du club

Pour cette année encore, le nombre de licenciés reste constant, avec près de 180 licenciés répartis en 11 équipes, dont 110 enfants. Ce chiffre témoigne de l'attractivité du club dans le secteur. Le club a entamé cette nouvelle saison avec un bureau remanié et rajeuni autour du président réélu Alexis Demay.

> Un club formateur

En accueillant les enfants à partir de 6 ans, l'École de Hand du TCHBC initie au ballon, à l'esprit d'équipe et à l'amusement.

L'investissement des coachs bénévoles et l'esprit de compétition qui règne au sein du club permettent également à certains jeunes ayant fait leurs premières gammes au club de performer aujourd'hui à haut niveau (Starligue, Proligue, N1, etc) et à d'autres d'évoluer au sein du Pôle Espoir de Bretagne.

> Des équipes qui performant

Après avoir terminé troisièmes de la première phase de championnat, les U15F du club ont, en évoluant en Excellence Région, découvert pour la première fois le haut niveau régional.

L'équipe Séniors A va quant à elle retrouver à priori le championnat région, en terminant à la 2nd place de leur championnat, avec 14 victoires pour seulement 1 match nul et 1 défaite.

> Un club qui se professionnalise

Cette saison, le club a franchi une nouvelle étape dans sa structuration et son développement avec l'accueil d'un volontaire en service civique.

Véritable soutien à l'équipe 100% bénévole du club, il s'est vu confier différentes missions participant au développement du club (communication, accueil du public, relation avec les partenaires, etc).

Fort de cette expérience concluante, le club poursuivra dans cette voie la saison prochaine, avec l'accueil d'un autre volontaire en service civique. Ce dernier se verra attribuer des missions axées autour du développement sportif du club.

La prochaine étape à court-moyen terme de cette professionnalisation est l'embauche d'un salarié pour assurer l'encadrement des entraînements ainsi que la réalisation de tâches administratives.

C'est dans cette perspective que le club souhaite rapatrier ses activités sur la commune de Tinténiac, au cœur de la zone de rayonnement du TCHBC.

Cette décision stratégique s'inscrit dans une vision globale de développement et de pérennisation des activités du club sur un seul espace sportif.

> Une saison pleine d'animations

Cette saison, le club a décidé de miser sur la proposition d'une offre de restauration et de buvette autour des gros week-ends de championnat à domicile.

Le 6 avril dernier, à l'Espace Sportif de Tinténiac, à l'occasion du choc face aux leaders du championnat (CO Pacé)





Au total, ce n'est pas moins de 6 soirées qui ont été proposées durant cette saison. Ces événements ont rencontré un franc succès, avec plus de 300 personnes présentes le 6 avril dernier pour le match de l'équipe Séniors A contre le leader du championnat. Au-delà de l'aspect festif, ces animations ont également permis de générer des recettes supplémentaires pour le club, contribuant ainsi à sa bonne santé financière.

Fidèle à la manifestation, le TCHBC s'est une nouvelle fois mobilisé en faveur du Téléthon le 7 et 8 décembre dernier. Avec l'ensemble des associations présentes autour du club, ce n'est pas moins de 38.000€ qui ont été récoltés au profit de l'AFM ! Au cœur de cette réussite, la traditionnelle nuit du hand organisée par le club suivie du week-end de championnat.

29
JUN

Fête du Club
20 ans

TOURNOI INTERNE | 9h à 12h - 14h à 16h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE | 16h30
MATCH DE GALA | 18h30 **SHOWCASE À LA MI-TEMPS**
REPAS DU CLUB (sur inscription) | 20h30

ESPACE SPORTIF TINTÉNIAC

Une soirée pour les 20 ans

Pour fêter ses 20 ans d'existence dignement, le club organise le 29 juin prochain sa fête du club. Au programme de cette journée festive, un tournoi interne, l'AG annuelle, un match de gala avec un invité surprise à la mi-temps et un repas convivial pour clôturer cette belle journée.

Office des sports Bretagne romantique

L'Office des sports de la Bretagne romantique, acteur majeur de la vie sportive du territoire, propose différents stages multisports durant les vacances d'été pour les 7-18 ans.

> 1 Camp d'été pour les 15-18 ans (2006-2009) du 01 au 04 juillet à St Samson sur Rance

Déplacements à vélo, différentes activités pratiquées comme l'escalade et le kayak.

> 1 Stage multisports pour les 10-14 ans (2010-2014) du 08 au 12 juillet sur la Bretagne romantique

4 formules au choix, plus de 20 activités sportives différentes dont accrobranche, VTT, kayak, biathlon, archery, trampoline... et une sortie à Cobac Parc.

> 1 Stage multisports pour les 8-12 ans (2012-2016) du 26 au 29 août sur la Bretagne romantique

3 formules au choix, différentes activités sportives, sports de ballon, de raquette, course d'orientation, athlétisme...



Retrouvez toutes les informations : <https://www.osbr.fr/>
osbrsports@gmail.com
Véronique Perrin : 06 81 35 37 34



Gym pour Tous

Envie de bouger en rythme ? Envie de se muscler ? Ou juste se tonifier ? Rejoignez notre association Gym pour Tous : le fitness pour tous les niveaux !

Découvrez nos profs et nos cours gratuitement en juin ! Venez essayer en famille ou entre ami(e)s ! Cette année encore, nous avons été très heureux de proposer 9 cours de fitness par semaine à nos 240 adhérent(e)s. Nos 3 profs, avec chacun leur style, nous coachent avec leur bonne humeur et leurs conseils adaptés à tous ! Voici les horaires de nos cours :

MARDI

- 9h à 10h : Gym / Renfo
- 18h30 à 19h30 : Fit'Dance
- 19h30 à 20h30 : Fit'Cardio
- 20h30 à 21h30 : Cuisses - abdos - fessiers

JEUDI

- 10h à 11h : Gym / Renfo
- 17h30 à 18h30 : Yoga - Pilates
- 18h30 à 19h30 : Cuisses - abdos - fessiers
- 19h30 à 20h30 : Fit'Cardio
- 20h30 à 21h30 : Pilates

Les tarifs annuels sont très attractifs : 90 € pour 1h, 130 € pour 2h, etc.

Inscription sur place avant les cours en septembre, à l'Ille-et-Donac.



Rendez-vous au Forum des Associations de Tinténac pour le programme et les tarifs 2024/2025.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail : gypourtous35@gmail.com

Retrouvez-nous sur Facebook : <https://facebook.com/AssociationGymPourTous>

Et sur Instagram : [gypourtous35](https://www.instagram.com/gypourtous35)

Assodao - Taiji



Rentrée 2024/25 : cours de Taiji les mardis et jeudis de 18h15 à 20h15 Salle du Guesclin à Tinténiac.

Le Taiji est un art martial interne qui préserve la santé et soutient la circulation de l'énergie profonde.

Les mouvements sont souples, circulaires et relâchés, ils visent au développement de l'intention par la prise de conscience des sensations du corps, guidées par l'esprit. Le Taiji se pratique aussi avec un partenaire, l'écoute de l'autre dans le mouvement permet d'apprendre à réguler les forces, cédant aux pressions les plus légères tout en suivant le moindre recul. Avec l'autre, se découvre la suprématie de la douceur sur la dureté.

> Chaque cours intègre :

- 5 exercices de relâchement
- Apprentissage d'une forme (37 ou 108 mouvements)
- Tuishou à pas fixes (avec partenaire)
- Méditation

La pratique du Taiji ne réclame pas d'aptitudes particulières mais de la régularité et de la persévérance. Assodao diffuse des cours de Taiji dans la lignée de Maître Chen Man Ching à travers la méthode d'enseignement développée par Maître Huang Sheng Shyan et transmise en Europe par Patrick Kelly depuis 1992. Possibilité de participer à un cours de découverte tout au long de l'année.

www.assodao.fr - contact@assodao.fr - 06 20 85 10 93

USTSD Badminton

La dernière assemblée générale, qui s'est tenue en juillet 2023, a permis de renouveler et d'étoffer le conseil d'administration et le bureau du club. Les nouveaux bénévoles sont arrivés avec beaucoup de motivation et de bonnes idées.

Le club a ainsi organisé son repas des adhérents en janvier dernier, dans la convivialité et la bonne humeur, véritables marques de fabrique de l'USTSD Badminton. Un tournoi interne mixant joueurs confirmés et moins confirmés est par ailleurs organisé lors des vacances scolaires, afin de se mélanger et de mieux se connaître ! L'implication des bénévoles a également permis au club d'organiser son premier tournoi amical depuis longtemps. Il a eu lieu le mardi 30 avril à l'Espace sportif communautaire de Tinténiac. Il a connu un joli succès, puisque 64 joueurs de double mixte et de double homme se sont affrontés tout au long de la soirée, avant de longuement débriefer de leurs performances dans une ambiance chaleureuse autour d'un verre, d'une crêpe ou d'une part de gâteau.

Vous pouvez bloquer le 22 septembre 2024 dans vos agendas : l'USTSD Badminton organisera sa fête du badminton à Tinténiac. Cela peut également vous permettre de venir taper quelques volants avant de vous inscrire pour la saison 2024-2025. La précédente édition avait été un beau succès puisque plus de 100 joueuses et joueurs sont venus s'essayer avec talent aux smashes et aux amortis au cours de la journée !

Des séances d'essai sont toujours possibles si vous souhaitez tester cette activité avant de vous inscrire.

N'hésitez pas à nous contacter, vous ne serez pas déçu ! Contact : ustsd.bad@live.fr



Club du Bon Accueil



62 personnes à la sortie langoustines à St Quay Portrieux le 18 avril



Les marcheurs du mardi après-midi en visite à la crèche de Noël de Québriac



Les danseurs sur la piste à l'occasion de l'Assemblée Générale du 11 janvier

Les activités du mardi après-midi démarrent à partir de 14h jusqu' à environ 17h30, à l'Espace Duguesclin. Vous y trouverez les animations habituelles : belote à 4, parfois belote à 6, tarot, scrabble, palets, boules, marche détente qui est adaptée en 2 groupes suivant les possibilités de chacun, et aussi suivant les conditions météorologiques. Également possibilité d'activités externes : Gym douce le vendredi matin (2 séances) et AquaGym le lundi (1 séance) ou le mardi (1 séance). Ci-dessous la programmation de juin à septembre 2024 comporte pour l'essentiel :

- Le pique-nique annuel le jeudi 20 juin à l'espace Ille et Donac

- Un pique-nique et marche le jeudi 27 juin à la Pointe du Grouin
- Un concours de pétanque le mercredi 3 juillet au terrain des sports
- Un concours de pétanque le mercredi 4 septembre au terrain des sports

Vous êtes intéressés(es) par une ou plusieurs activités du club, venez nous rencontrer le mardi à partir de 14h à la Salle Duguesclin (près de la poste). **Vous pouvez aussi joindre le président Noël LE COZ au 06 87 05 31 59 ou par e-mail bonaccueil35190@gmail.com** Vous pouvez voir les infos, la programmation ou les activités réalisées sur le site du club sur <https://bonaccueil35190.wixsite.com/site>

Chorale d'Ille et Rance

Photos prises à l'église St Luc de Rennes le 18 février dernier au profit de l'association Bana du Bénin (Concert commun avec chorale "l'Air de Rien" de Rennes)



Chorale du Pays d'Ille et Rance sous la direction de Michelle Champalaune, Brigitte Charbonnel et Annie Denoual



Les deux chœurs réunis : Chorale "L'air de Rien" et la chorale du Pays d'Ille et Rance.

Pourquoi pas cette nouvelle activité pour la rentrée ?

Vous aimez chanter, vous êtes bienvenus. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège. La chorale propose un répertoire varié, à la portée de tous. On y apprend aussi à se repérer sur une partition, à se familiariser avec le vocabulaire musical. Convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous !

Les répétitions ont lieu le vendredi soir, à la salle Du Guesclin, de 20h30 à 22h15, tous les quinze jours (hors vacances scolaires) selon un calendrier établi à l'avance. Une cotisation annuelle de 26 euros est demandée pour couvrir les frais.

Des grands rendez-vous nous attendent pour cette saison 2024/2025 :

Le 24 mai 2025, à l'espace Ille et Donac, la chorale fêtera son 50e anniversaire. En avril elle est invitée dans le Calvados par l'ensemble vocal "Evasion". La rentrée se fera le vendredi 13 septembre.

Les deux premières répétitions sont ouvertes sans engagement (13 et 27 septembre). La chorale sera également présente au forum des associations.

Renseignements au 02 99 45 22 23 (Chef de chœur) 02 99 45 38 84 (Présidente) ou 02 99 68 13 06 (secrétaire).

Concert d'orgue de Daniel Roth



Le samedi 22 juin, Daniel Roth donnera un concert d'orgue exceptionnel en l'église de la Trinité à Tinténac, à l'invitation de l'association des organistes.

Titulaire des grandes

orgues de l'église Saint-Sulpice à Paris depuis 1985, il est reconnu pour son interprétation virtuose du répertoire français et allemand. Professeur honoraire au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, il a formé de nombreux organistes de renom.

Il interprétera des œuvres de Bach, Franck, Boëly, Franck et Guilmant, mettant en valeur la richesse sonore de cet instrument.

- Plein tarif : A l'entrée du concert : adultes (+de 12 ans) : 15 €
Prévente HelloAsso : 12 €
- Tarifs réduits (enfants, étudiants, demandeurs d'emploi)
A l'entrée du concert : 10 € - Prévente HelloAsso : 7 €
- Familles (2 adultes et enfants) A l'entrée du concert : 25 €
Prévente HelloAsso : 20 €

Réservations : www.hello.asso.com - organistes.nddt@gmx.com



Comité des fêtes

**CABARET
à
TINTENIAC**

Salle Ille et Donac

Les 2 Moiselles
Chanteuses

Franck VB
Mentaliste et
présentateur

Angie
Violoniste

SAMEDI 12 OCTOBRE 2024 à 20h00

Jean Patrick
DOUJON
Humouriste
Chansonnier

Maxime MINERBE--
Quick Change

MYSTERY
LIZAY

Tarifs : 35€ / adulte et 10€ / enfant • Mignardises et pétillant

Organisé par le Comité des Fêtes de TINTENIAC • Réservations : 06 16 34 00 30 / 06 08 25 57 51



mcs

Retour en images sur une quinzaine culturelle, poétique et "gracieuse"



> Du 26 février au 8 mars : **Activités aux accueils de loisirs de Tinténiac et Saint-Domineuc** : Calligraphie, activité manuelle : confection d'une danseuse, danse, création de poèmes, photos



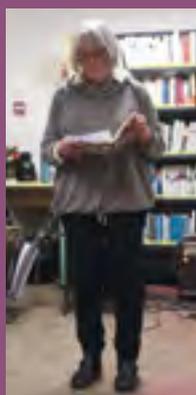
> Du 12 au 15 mars : **Mini-activités ludiques à la ludothèque** : Lancer de dés, assembler des mots pour devenir poète d'un jour (jeux de dés, puzzle...)



> Samedi 9 mars : **Activité manuelle** : création de nichoirs avec "Ofil"



> Mercredi 13 mars : **Poésie, musique et danse** à la Médiathèque Les Forges



> Vendredi 15 mars : **Soirée St Patrick** à Tinténiac



> lundi 18 mars : **Ateliers avec les élèves de Notre-Dame Cycle 2 (6 à 9 ans)** Poèmes et expression corporelle, calligraphie, fabrication de mobiles, balade sur le canal pour observer les oiseaux.



> Mercredi 20 mars : **Tea Time** à l'école de musique de Tinténiac. Musique avec le Sim, présentation d'instruments, danse, jeux à la ludothèque



Un grand merci à tous nos partenaires et sponsors !

Contact :
mcstinteniac@gmail.com
 Anna au 06 03 91 24 39
 Repair-café :
 Noël au 06 04 09 33 89



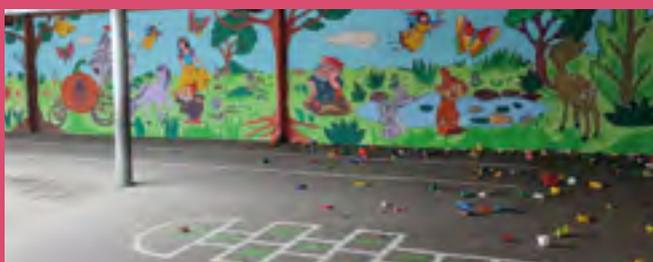
APE René Guy Cadou

L'APE René Guy Cadou a fait sa braderie et sa tartiflette party le samedi 24 février. Nous avons eu beaucoup d'exposants que l'on remercie vivement mais malheureusement nous avons manqué un peu de visiteurs. Nous avons quand même vendu quelques livres de la bibliothèque. La tartiflette party fût un grand succès, nous avons bien mangé, bien ri et bien dansé, une soirée qui restera dans les mémoires de nos enfants mais pas que... Les 3 classes de CP/CE1 sont partis en classe de mer début avril à Moëlan sur mer. Grace aux actions de l'année dernière l'APE a

pu participer à hauteur de 3 200 €. Les enfants sont revenus ravis de cette excursion. Lors de notre fête de l'école du vendredi 14 juin nous avons plusieurs stands : château gonflable, concours de boîte à palets, tirs au but, pêche à la ligne...

Les enfants ont présenté leur spectacle réalisé avec les enseignants. Une restauration rapide (galettes saucisses/frites) était aussi proposée. Et à la fin de celle-ci de nombreux lots ont été gagnés grâce à la tombola. L'équipe APE vous remercie pour cette belle année scolaire et vous souhaite un bel été.

Ecole Notre Dame



En 2021, l'Académie avait décerné le label "Génération 2024" à l'établissement pour son implication à préparer et motiver les élèves dans la perspective des J.O. prévus à Paris.

Cette année 2024 est donc l'aboutissement de ce projet. L'équipe éducative a ainsi proposé tout au long de cette année scolaire des activités transdisciplinaires :

> **Des initiations à des activités sportives peu pratiquées par les élèves :**

- Gymnastique et judo en maternelle
- Roller et équitation en cycle 2
- Escrime, équitation et kayak pour les CM
- Activité piscine de la GS au CM2

> **Des événements festifs en lien avec les JO :**

- Passage de la flamme Yalla à Tinténiac grâce à une classe de CM sélectionnée pour les jeux régionaux UGSEL
- Rencontre "Coopératteam" organisée par l'UGSEL 35 pour favoriser l'inclusion
- Une semaine "Tous à vélo" avec des ateliers de pratique et de prévention routière
- Nos rencontres UGSEL de secteur sur le thème des olympiades
- Des visio conférences avec des athlètes de haut niveau
- Le passage des mascottes officielles des JO à l'école

> La participation au concours régional "De l'art ou du cochon" en cycle 3 : notre cochon champion d'escalade y a obtenu le prix départemental ! Par ailleurs, la maternelle a finalisé son projet sur le thème des contes avec la réalisation d'une magnifique fresque et nos classes de cycle 2 ont participé avec bonheur au "Printemps des poètes". L'équipe éducative vous souhaite de savourer pleinement comme nos élèves ces jeux olympiques !

Ludivine Rouat et Nadine Rivoal

Un nouveau cabinet infirmier a ouvert au Médipôle



Le 1^{er} janvier dernier, Ludivine Rouat et Nadine Rivoal ont ouvert leur cabinet au sein du Médipôle.

Les 2 infirmières, qui exercent depuis quelques années déjà à Tinténiac, seront ainsi à nouveau plus proches de leurs patients et pourront leur apporter une prise en charge plus diversifiée.

Tout au long de l'année, pour compléter l'équipe, Ludivine et Nadine sont secondées par une remplaçante : Elodie. Le secrétariat est assuré les mardis toute la journée et les vendredis matin par Andréa.

Nadine RIVOAL et Ludivine ROUAT
Infirmières D.E
Cabinet Infirmier
23/25 rue du Haut Champ
Portes rouges à l'entrée à gauche
02 99 68 05 25

Nouveau Cabinet pluridisciplinaire du Tanouarn



Une partie de l'équipe des professionnels, de gauche à droite : Nathalie Hédou, Ariane Cauchy et Josepha Le Prisé

Issus d'écoles agréées en ostéopathie, Ariane Cauchy, Jean Coudray et Josepha Le Prisé ont été formés à des techniques précises afin de détecter et corriger les dysfonctions de mobilité : Mal de dos, fatigue, stress, troubles digestifs... (L'ostéopathie est complémentaire à la médecine conventionnelle et ne se substitue pas à un suivi médical)

De son côté, Nathalie Hédou pratique la Gestalt-thérapie. *"Cette méthode thérapeutique est une des psychothérapies du courant humaniste les plus répandues. Elle s'adresse aux adultes, adolescents et enfants"*.

Nathalie effectue également des bilans de compétences *"Le bilan de compétence permet de faire le point sur son parcours professionnel afin d'envisager une reconversion. Il peut être pris financièrement en charge via le CPF"*.

Cabinet accessible PMR
Ouvert du lundi au samedi

> **Ostéopathie :**

- Ariane Cauchy - 06 33 03 21 53,
- Jean Coudray - 06 33 03 21 53,
- Josepha Le Prisé - 06 87 60 69 25

> **Gestalt-thérapie et conseillère en Bilan de compétences :**

- Nathalie Hédou - 06 67 50 91 92

> **Médecine traditionnelle chinoise**
- Alexis Gauyat - 06 09 90 05 48

En début d'année, un cabinet regroupant plusieurs professionnels de la santé, du soin et de l'accompagnement a ouvert ses portes 4 rue Haute, juste à côté du CMB.

Parmi eux : 3 ostéopathes, un praticien en médecine traditionnelle chinoise, une Gestalt-thérapeute et conseillère en Bilan de compétences.

"En regroupant nos compétences, nous avons à cœur d'offrir aux habitants de Tinténiac et de ses environs une large palette de prises en charge complémentaires les unes des autres".

Marché BIO du samedi matin



Après 14 années de présence sur le marché bio de Tinteniach, place Tanouarn, le samedi matin, Alexandre Papazof passe le relais et laisse sa place à Nicolas et Victor, maraîchers bio en cours d'installation à Meillac.



Ils proposeront la même gamme de fruits et légumes, ainsi que des œufs (et du pain au levain). Produits bio et locaux issus de fermes du territoire. Nicolas et Victor ont hâte de vous rencontrer, chaque samedi matin, même heure, même place.

Marché des Créateurs

TINTENIACH
Samedi 22 juin
Espace Ille et Donac
À partir de 18h00

MARCHE DES CRÉATEURS

- Marque-pages
- Coiffure
- Autrice-musicienne
- Peinture sur toile
- Parfums d'ambiance
- Attrape-soleil
- Tissage
- Maroquinerie
- Agurimi
- Étoiles
- Déco
- Bougies
- Pour soi
- Perles
- Jardins en
- Idées cadeaux
- Déco bois
- Lérot déchet
- Savons
- Luminaires en métal
- Pierre naturelle
- Attrape-rêves
- Pour bébé

Contact : mcstinteniach@gmail.com

Cérémonie du 8 mai

Participation d'une dizaine d'élèves de l'école René Guy Cadou accompagnés de leur enseignante Émilie Lagneau.



Repas annuel du CCAS : un moment de convivialité avec nos aînés.



Mercredi 5 juin a eu lieu le traditionnel repas des aînés, un événement très attendu. Plus de 180 convives ont répondu à l'invitation, créant une atmosphère chaleureuse et festive.

Chacune et chacun a pu savourer un repas préparé avec soin par notre traiteur Sébastien Brault et son équipe. L'après-midi a été rythmée par le duo Emmanuel Bolivard et son orchestre, animation musicale qui a ravi les participants.

M. le Maire a pris la parole pour exprimer son attachement à cet événement, rappelant l'importance de maintenir le lien social et de célébrer ensemble ces moments de partage. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Infos diverses

- Dans le cadre des ateliers "cafés numériques" de la CCB, il va être proposé des rendez-vous individuels une fois par mois en complément des ateliers collectifs.
Contact : Véronique Belliot au 07 48 83 74 79
- Cet été, grâce à l'implication des bénévoles, la distribution alimentaire par le CCAS continuera de fonctionner tous les jeudis de 10h à 11h à l'Espace Duguesclin.
- Les gestes citoyens sont bienvenus à Tinténac !
Merci de nous aider à préserver nos rues, nos habitations, nos lieux publics. Papiers, emballages, déchets, chewing-gums, crottes de chiens... ne laissez rien traîner derrière vous.

Le 20 Octobre,
c'est
"la classe" ! 

Repas des classes "4"
Dimanche 20 octobre 2024
Salle Ile et Donac

Tarifs : • Adultes : 37 €
• Enfants de - de 12 ans : 13 €

Inscriptions auprès de
Marie Anne BOUCHER :
06 16 34 00 30



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Crédit Mutuel donne le **LA**

Fête de la musique



Illustration : Olivier LAMAZO, Marc Soudet, Christophe Basso, Sébastien... - Agence... LA 2014



TINTÉNIAC

ESPACE ILLE ET DONAC

À PARTIR DE 18H00 :

L' "AÉROZINC" de La Houquette
jeux en bois, justament, baignoires à boules, engins à roulettes

OLIVIER MILET et ses bulles géantes,
MARCHE DES CRÉATEURS

À PARTIR DE 19H00

"LE GROUPE"
(Influence rock)

LES ARMOIRES BLINDÉES
(Electro-Pop-Rock)

WHY NOT *(Rock, Pop-rock)*
Musiques actuelles du SIM



